BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3988 du Vendredi 31 Juillet 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COVID-19

La hausse des cas sème le doute sur la gestion de la pandémie

(P.3)

DROITS DE L'HOMME

Le général Mokoko a enfin quitté Brazzaville pour la Turquie!

(P.3)

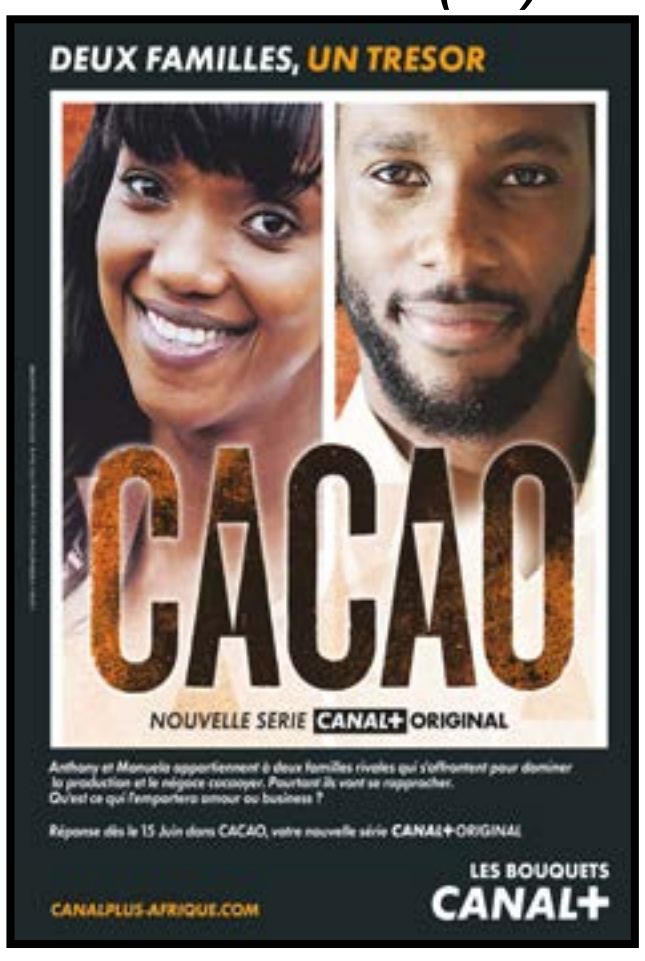

Editorial

Liberté de presse

Coup d'oeil en biais

Compteurs électroniques : la société E²C s'en vante, mais...

FÊTE DE SAINT JEAN MARIE VIANNEY, LE SAINT CURÉ D'ARS EN FRANCE

La figure du Cardinal Emile Biayenda à l'honneur

(P.9)

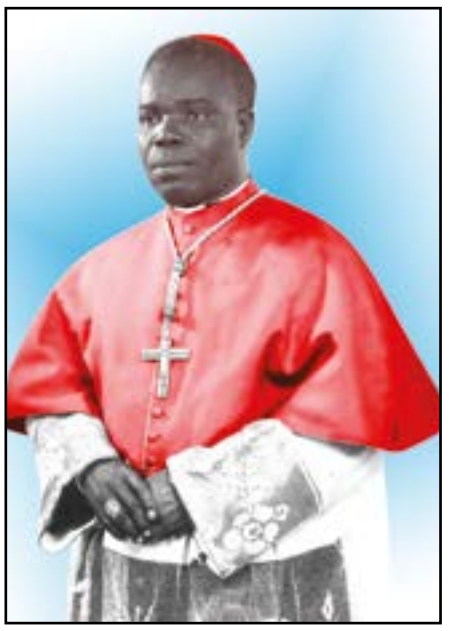

CÔTE D'IVOIRE

Le suspense autour d'un candidat pour le parti au pouvoir

Alassane Dramane Ouattara (P.7)

ELECTIONS AU CNOSC

Aux urnes, mais après les JO de 2021 !

(P.16)

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°006-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN ADMINISTRATEUR BASE DE DONNEES ET DE SYSTEMES D'INFORMATION DU PROJET LISUNGI

1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2.Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, Administrateur des bases de données et des systèmes d'information du projet Lisungi.

-Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet Lisungi, l'administrateur de bases de données et de systèmes d'information sera chargé de (i) assurer la conception, le développement et la maintenance de la base de données du RSU et de l'applicatif Lisungi ; (ii) mettre en exploitation et gérer les serveurs de données (administration, automatisation, développement des procédures, sécurité et autorisation d'accès, optimisation des traitements et des requêtes) ; (iii) coordonner le développement et la mise à jour des interfaces WEB d'accès aux différentes bases de données ; (iv) assister et renforcer les capacités des équipes et autres structures utilisatrices du RSU

3.L'Administrateur de bases de données et de systèmes d'information (ABDSI) sera recruté pour une durée d'un an renouvelable sur une durée globale de deux (2) ans, avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation de son contrat ne peut intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du projet.

4.Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

-Etre titulaire d'un Bac +5 au moins d'une école d'ingénieurs ou de l'université (Master pro Sciences et technologies par exemple) avec une solide expérience dans le développement et la gestion des bases de données ;
-Justifier au moins de dix (10) années d'expérience dans le développement et la gestion des bases de données dans le secteur privé ou public ;
-Justifier d'une expérience dans l'architecture des systèmes d'information et les principales bases de données (PostgreSQL et MySQL...);
-Avoir une expérience significative dans le développement d'applications WEB pour entreprise ;
-Avoir des compétences en sécurité informatique ;
-Justifier d'une bonne capacité rédactionnelle des procédures, notices en français

5.Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

6.Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copies des diplômes, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le **17 août 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N° 006-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un administrateur de bases de données et de systèmes d'information du projet Lisungi»** ; « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » ou envoyés par mail à l'adresse recrutement.lisungi@gmail.com

7.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 28 juillet 2020

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°007-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE SUIVI EVALUATION LOCAL DE L'ANTENNE DEPARTEMENTALE DE LA LIKOUALA

1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2.Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, Administrateur des bases de données et des systèmes d'information du projet Lisungi.

3.Placé sous l'autorité directe du Chef de l'antenne départementale à qui il rend compte des activités dont il a la charge, il travaille en étroite collaboration avec les Circonscriptions d'Action Sociale (CAS) au niveau de la zone d'intervention. Il sera chargé notamment de (i) Appuyer la CAS dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail et des instruments d'indices notamment le Système d'information et de gestion (SIG) et les indicateurs et les autres outils de collecte de l'information ; (ii) Aider à la mise en place du dispositif de ciblage, d'enregistrement et paiement des ménages ; (iii) Veiller au bon fonctionnement des instruments et matériels du Système Informatique d'Information et de Gestion, au niveau local ; (iv) Assurer l'audit interne de tout le processus de sélection, de paiement et de suivi des ménages au niveau de la CAS.

4.Le Responsable Suivi et Evaluation Local de l'antenne de la Likouala sera recruté pour une durée d'un an renouvelable sur une durée globale de deux (2) ans, avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation de son contrat ne peut intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du projet.

5.Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

-être titulaire d'un Bac +3 minimum, en sociologie, travail social, géographie, statistique, en économie ou équivalent ;
-justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'animation sociale dans les projets de développement communautaire ;
-avoir des compétences en statistique et en cartographie ;
-posséder différentes compétences techniques dans le travail social ;
-avoir la maitrise de la suite office microsoft et de l'outil internet;
-avoir la maîtrise du français et des langues nationales.

6.Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7.Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copies des diplômes, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le **17 août 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N° 007-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un responsable suivi évaluation local de l'antenne départementale de la Likouala»** ; « **A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures** » ou envoyés par mail à l'adresse
recrutement.lisungi@gmail.com

8.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 28 juillet 2020

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

COVID-19

La hausse des cas sème le doute sur la gestion de la pandémie

Face à l'évolution de la COVID-19, la coordination nationale de gestion de la pandémie de la COVID-19 était réunie pour la septième fois le 24 Juillet 2020 par visioconférence, sous l'autorité du Président de la République, afin d'analyser la situation sanitaire du pays. Elle a, au cours de cette réunion, émis des inquiétudes quant à la progression du nombre des cas de contaminés de la pandémie dans les deux principales villes du pays, à savoir Brazzaville et Pointe-Noire. Suite à la progression inquiétante du nombre des cas confirmés qui a dépassé la barre des trois mille, la coordination a formulé quelques recommandations.

Le Dr Gilbert Dzessi

Les Brazzavillois et les Ponténégrins se voient rallonger le couvre-feu

Le nombre des personnes contaminées a doublé en moins de trois semaines, sans nul doute à la pratique plus importante des tests de dépistage. Dans le même temps, *«on déplore un relâchement dans le respect des mesures barrières et des insuffisances dans la prise en charge des malades»,* a noté la coordination.

A l'exception du Kouilou, *«il est à noter que le coronavirus COVID-19 ne circule presque pas à l'intérieur du pays. La maladie est installée à Brazzaville et à Pointe-Noire, où elle se développe à un rythme aujourd'hui accéléré à Brazzaville»,* a fait remarquer la coordination.

Brazzaville est aujourd'hui l'endroit où la maladie se propage le plus: 1.237 nouveaux cas révélés dans la période du 30 juin au 20 juillet 2020. Pointe-Noire, deuxième foyer important de la maladie, a connu 432 nouveaux cas de contamination dans la même période. Les tranches d'âge les plus concernées restent les mêmes: 30-39 ans (947 des personnes contaminées) et 40-49 ans (sur les 838 personnes contaminées).

Le pourcentage des femmes contaminées tend à augmenter. Elles représentaient 23,3% du total au 30 juin 2020, elles constituent aujourd'hui 27,1% du total. La mortalité au coronavirus touche surtout les tranches d'âge de 60-69 ans (18 personnes) et de 50-59 ans (15).

Le Congo a déclaré à la date du 27 juillet 3200 cas confirmés depuis le 14 mars 2020; 829 cas positifs sont déclarés guéris; 54 décès sont à déplorer, pour un taux de létalité de 1,7%.

La Coordination nationale a déploré un relâchement général dans le cadre de la prévention: *«Il se traduit par l'inobservation des gestes barrières par de nombreux compatriotes. La réalité sociologique aidant, les gestes barrières notamment la distanciation physique et le bannissement des attroupements, sont de moins en moins respectés».*

Elle a par ailleurs constaté que les pouvoirs publics, pourtant assistés par la société civile, les ONG et autres groupes de pression et d'encadrement des populations, peinent à déployer dans le pays une stratégie ordonnée et coordonnée de communication sur la nécessaire prévention, afin d'arrêter la propagation de l'épidémie.

La coordination a, par ailleurs, invité les personnels et agents affectés à la riposte, notamment les personnels soignants, à ne pas se démobiliser; tout en demandant aux services compétents de mettre en place les mesures nécessaires, en termes d'intéressement de ces personnels, ainsi qu'en termes de mise à disposition de tous les équipements nécessaires.

Elle a, par contre, estimé qu'il se pose toujours le problème de la disponibilité et de l'engagement des médecins ainsi que celui du nombre des équipements des malades en détresse. A tous ces problèmes d'effectifs, d'équipements, de matériels et produits appropriés s'ajoute celui de la motivation et de la conscientisation des personnels disponibles, affectés à la prise en charge des malades.

En se basant sur l'appréciation qu'elle fait de l'évolution de l'épidémie et de la situation actuelle de la riposte nationale, ainsi que sur la nécessité de soutenir l'économie en s'ouvrant un peu plus au monde, la coordination nationale a recommandé les mesures suivantes: la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt jours, à compter du 30 juillet 2020; la prorogation du couvre-feu sur l'ensemble du territoire national, à l'exception de Brazzaville et Pointe-Noire, de 22 heures à 5 heures du matin, etc.

Pour Brazzaville et Pointe-Noire, outre l'application de toutes les mesures déjà prises, des mesures spécifiques ont été adoptées. Le couvre-feu est ramené à 20 heures; la fermeture des marchés domaniaux les mercredis, vendredis et dimanches.

L'état d'urgence sanitaire prorogé pour la sixième fois

Face à la progression de la pandémie du COVID-19, les deux chambres du Parlement ont procédé le 28 juillet dernier à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, pour une période de vingt jours supplémentaires, conformément à la Constitution.

Cette prorogation intervient après avis du Comité des experts et au terme de l'évolution des mesures prises par le Gouvernement. Il a été constaté que le COVID-19 continuait de se répandre dans le pays.

Pour cela, une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire en vigueur et qui arrivait à terme le 29 juillet 2020, a été jugée indispensable.

La crise liée à la pandémie de COVID-19 est encore loin d'être totalement éradiquée dans le pays. Pour continuer à lutter contre la maladie, le chef de l'Etat a sollicité du Parlement l'autorisation de proroger pour la sixième fois l'état d'urgence de vingt jours, déclaré le 30 mars dernier.

Cyr Armel YABBAT-NGO

DROITS DE L'HOMME

Le général Mokoko a enfin quitté Brazzaville pour la Turquie!

Depuis l'admission du général Jean-Marie Michel Mokoko, le 2 juillet 2020, à l'hôpital des armées Pierre Mobengo de Brazzaville, plusieurs ONG de droits de l'homme, des avocats et même des opposants politiques sont montés au créneau pour solliciter du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qu'il accorde son évacuation sanitaire à l'étranger. C'est désormais chose faite.

L'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2016, condamné en mai 2018 à 20 ans de prison pour *«atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat»*, a été autorisé à quitter Brazzaville jeudi 30 juillet, pour aller se faire soigner en Turquie.

L'évacuation sanitaire de Jean-Marie Michel Mokoko est la résultante d'une rencontre qui a eu lieu le lundi 27 juillet dernier entre le Chef de l'Etat congolais et les proches de l'ancien chef d'Etat-major des Forces armées congolaises (FAC).

Le candidat malheureux à la présidentielle de 2016 a quitté la capitale congolaise avec son médecin traitant, à bord d'un avion médicalisé qui, selon plusieurs sources concordantes, était positionné au Congo, depuis quelques jours. *«Tout est fin prêt. Les visas ont déjà été délivrés à l'officier et au médecin qui doit l'accompagner»*, a indiqué jeudi 30 juillet, à Radio France Internationale (RFI), l'un des avocats du général Mokoko, sans plus de précision.

Jean-Marie Michel Mokoko

Pour Trésor Nzila, secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), intervenant sur la même chaîne, l'évacuation du général Mokoko est une bonne nouvelle, même si l'activiste des droits de l'homme s'est montré quelque peu dubitatif. *«Son évacuation est une bonne nouvelle, mais qui nous laisse toujours dubitatifs, parce que tant que nous n'aurons pas la confirmation qu'il est dans l'avion et qu'il est parti, nous continuerons toujours à faire ce travail de veille et d'interpellation des pouvoirs publics…Puisqu'il s'agit de la Turquie, nous formulons le vœu que les autorités turques puissent lui offrir des soins appropriés. Le plus important pour nous est qu'il recouvre sa santé et nous verrons par la suite ce qui adviendra»,* a-t-il déclaré.

A signaler que la santé du général Mokoko s'est fortement détériorée le mois dernier, alors qu'il est incarcéré depuis quatre ans à la Maison d'arrêt de Brazzaville. Il y a trois semaines, il a été transféré à l'hôpital des Armées Pierre Mobengo, souffrant d'une crise de paludisme aiguë, aggravée par de l'hypertension.

Depuis, sa famille demandait son évacuation sanitaire vers le Maroc ou la France. Elle a été reçue par le chef de l'Etat en début de semaine. Ce dernier ne se serait pas opposé à une évacuation à l'étranger, émettant seulement des réserves sur certaines destinations.

Pour Brazzaville, en effet, il n'était pas question d'envoyer le général Mokoko en France, un pays avec lequel le Congo entretiendrait des relations compliquées ces derniers temps, fait-on savoir dans la capitale congolaise, et *«on ne voudrait pas les envenimer à nouveau».* Le choix s'est donc porté sur Ankara avec qui Brazzaville entretient une coopération étroite.

Sévérine EGNIMBA

Editorial

Liberté de presse

Il en est de la presse comme de tout, au Congo. Nous avons les institutions pour parler de sa liberté ; nous avons les personnels qui viennent soutenir sur la place publique que le Congo est bel et bien un pays jouissant de la pleine liberté d'informer et de s'informer. Nous avons même les textes qui fixent dans le marbre du moment que cette liberté est garantie pour toujours.

Il en est même pour soutenir comme élément de preuve qu'aucun professionnel de médias n'est aujourd'hui en prison pour l'exercice de son métier d'informer au Congo. Qu'à toutes les occasions les bons gestes, le bon mot, la bonne attitude ont été posés, preuves que, oui, résolument, nous vivons et travaillons libres de dire et de faire. Un procès de temps en temps, une suspension de journal, d'ailleurs prononcée par des professionnels des médias eux-mêmes, quelle importance?

Mais pourquoi il y a toujours, persistant, ce petit quelque chose d'indéfinissable qui contredit le sentiment premier. Est-ce dû aux petits coups de fil amicaux réprobateurs, aux silences de l'autorité devant certaines carences, au trop grand empressement de confrères et de consœurs à passer la pommade et à vous dire ensuite que c'est ainsi qu'il faut agir ?

A ce jeu, la liberté d'informer est toujours tributaire des bonnes relations qu'on entretient avec des hauts-placés. De circonstances heureuses ou malheureuses dans lesquelles on l'exerce, des contingences : autant dire qu'elle reste aléatoire. Car soumise à tout ce qui ne favorise pas, justement, une liberté vraiment libre, solidement.

Dans les réseaux sociaux devenus notre première source d'information et la source d'inspiration principale des autorités (qui démentent à tout-va, signe qu'elles sont devenues des accros aux sites qu'elles vilipendent), nous trouvons plus de liberté à dire. Plus de matière à commenter, jusqu'au prochain démenti du Gouvernement. *«Contrairement à ce que disent les réseaux sociaux… ».* Entendez : *«nous ne l'avons pas dit, mais nous aurions pu le dire» !*

Les réseaux sociaux sont aussi devenus le divan du psychiatre pour tout un monde qui charrie le vrai et le faux, qui alimente en continue, attise les braises ou les délaisse sans aucun état d'âme, et s'épanche. Le fait est que nous nous battons contre des habitudes qui se sont incrustées en tous. On rappelle que la presse est un pouvoir quand, précisément, elle montre les signes de son incapacité à se dire pouvoir.

Notre journal, La Semaine Africaine, vient de prendre part à une session de formation aux techniques de l'interview (lire page 6). La session a consisté en des rappels fort utiles. Le dispensateur de ces enseignements, un journaliste américain, a réaffirmé que les institutions des Etats-Unis étaient fortes parce que la presse des Etats-Unis était forte. C'est un constat, pas un souhait. Chez nous, on peut se demander si notre presse est forte. Si nos institutions sont fortes ou à renforcer. Un faible ne peut pas renforcer un faible!

Et puis, on pourrait même se demander ce que voudrait dire une presse forte dans le contexte congolais, où les journaux et les radios et télévisions privées se débattent dans mille et une difficultés sans que les institutions restent fortes d'autre chose que de leur seule indifférence. Nous continuons d'user de notre liberté de presse pour seulement la brandir à la caisse des récriminations et des sollicitations de pauvres. Nous avons encore du chemin à faire !

Albert S. MIANZOUKOUTA

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°005-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT FORMATION, INSERTION PROFESSIONNELLE ET ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (EFIPA)

1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2.Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, expert formation, insertion professionnelle et activités génératrices de revenus de l'unité de gestion du projet.

3.Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet Lisungi, l'expert formation, insertion professionnelle et AGR sera chargé de (i) appuyer les équipes du MEPSA et du MEPFQE dans la mise en œuvre des protocoles d'accord signés avec ces ministères en vue de l'amélioration des systèmes éducatifs et de formation dans les zones du projet ; (ii) suivre l'utilisation des services d'éducation par les enfants des ménages éligibles aux transferts monétaires ; (iii) superviser la formation qualifiante des jeunes porteurs des projets d'emploi ou d'auto emploi dans les différents centres de formation ; (iv) coordonner, en s'appuyant sur les agences d'accompagnement, l'insertion des jeunes formés et des ménages porteurs de projet d'AGR ; (v) Appuyer la mise en œuvre des mesures d'accompagnement des bénéficiaires de transferts monétaires en termes de formation.

4.L'Expert Formation, Insertion Professionnelle et AGR (EFIPA) sera recruté pour une durée d'un an renouvelable sur une durée globale de deux (2) ans, avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation de son contrat ne peut intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du projet.

5.Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

-Être titulaire d'un BAC + 5 de préférence en ingénierie de formation, science de l'éducation, agronomie, économie, ou tout autre diplôme utile dans le cadre de la fonction à promouvoir ;
-Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de l'éducation et de la formation ainsi qu'une connaissance avérée du système éducatif congolais ;
-Avoir au moins 05 ans d'expérience dans le domaine de l'accompagnement à l'insertion professionnelle et ou socioéconomique via l'auto-emploi ou l'entreprenariat agricole ;
-Justifier d'une solide expérience dans le suivi et l'encadrement des bénéficiaires de crédits ou de subventions dans les banques ou établissements de microfinance ;
-Savoir rédiger des rapports d'activités, des plannings de suivi financier et opérationnel ;
-Savoir planifier et organiser ses activités ;
-Maîtriser l'outil informatique notamment Excel, Word, Powerpoint, internet et Courrier électronique.

6.Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7.Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copies des diplômes, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 1**7 août 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N°005-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un expert formation, insertion professionnelle et AGR de l'Unité de Gestion du Proje**t» ; « **A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures** » ou envoyés par mail à l'adresse recrutement.lisungi@gmail.com

8.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 28 juillet 2020

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET AMI N°02/2020/MEPSA/PRASED-UCP pour la présélection de prestataires/imprimeries du PRAASED

1.Contexte

Le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la constitution de sa liste des prestataires/ imprimeries, sélectionnés sur la base de leurs capacités et aptitudes à fournir des services de qualité.

La liste établie servira de base pour les demandes de cotation et de prix à compétition restreinte.

2.Domaines d'activités :

Les activités à réaliser dans le cadre du présent Avis à Manifestation d'Intérêt concernent le domaine de :

-Réalisation de travaux d'imprimerie et de reprographie des documents éducatifs et divers.

3.Constitution du dossier

Le dossier de l'AMI du prestataire/imprimerie doit comporter les pièces ci-après :

•Une lettre de manifestation d'intérêt ;
•Le dossier administratif et fiscal de la structure (RCCM, RC, SCIEN/SCIET, Patente de l'année en cours, NIU, certificat de moralité fiscale…) ;
•Les références techniques de l'entreprise dans le domaine concerné (présentation générale, l'activité de base, les activités secondaires éventuelles) ;
•Les moyens techniques (Equipement, instruments et outils d'impression et de reliure, moyens de livraison, fourniture d'énergie…) avec photos, y compris celles de l'emplacement (situation géographique) et preuves de propriété ou divers contrats de location ;
•Les moyens humains (agents technique et administratif) ;
•Les attestations des références fournies par les clients, avec adresses, numéro de téléphone, adresses physique et électronique ;
•Les stocks de fourniture de bureau pour les dits travaux (photos) et preuves de commandes en cours pour les trois prochains mois ;
•Les références bancaires et capacités financières délivrées par une banque.
N.B : Veuillez prendre le soin de joindre dans votre dossier toutes les informations demandées.

4.Attribution

Les prestataires/ imprimeries retenus à l'issue de la présélection seront agréés pour répondre aux différentes consultations lancées par le PRAASED et recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offres restreint.

La sélection se fera en conformité avec les procédures de la Banque Mondiales en matière de passation de marchés.

Le ou les prestataires /imprimeries retenu(s) dans le domaine à l'issue des consultations restreintes signeront un contrat avec le PRAASED.

5.Informations complémentaires

Le PRAASED peut toutefois être amené à demander des informations complémentaires utiles et nécessaires non contenues dans la manifestation du prestataire/imprimerie ; des visites de sites peuvent être effectuées.

Les prestataires/imprimeries intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-après :

6.Dépôt des dossiers

Les manifestations écrites doivent être déposées sous pli fermé avec la mention **«AMI pour la présélection des prestataires /imprimeries du PRAASED »** au plus tard le 06/08/2020 à 12 h 00, à l'adresse ci-après :

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)
Sis au n° 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, Brazzaville- République du Congo
Téléphone : 06 701 74 68, E-mail : praaseducp@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 29 juillet 2020

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

COVID-19

Le personnel de santé dans la précarité

La pandémie du coronavirus gagne du terrain au Congo. Le nombre de décès ne cesse de s'accroître. De même que le nombre de nouveaux cas continue de grimper. Comme si cela ne suffisait pas, certains personnels de santé sont confrontés à toutes sortes de difficultés, a confirmé le professeur Alexis Elira Dokékias à notre confrère ''Le Patriote''.

Après un peu plus de quatre mois d'épidémie de COVID-19, le tableau virologique n'a fait qu'empirer. Le 24 juillet dernier, la Coordination nationale de gestion de la pandémie notait que la situation était loin de s'améliorer. Le mois de juillet comparé aux trois mois précédents a connu une progression alarmante. *«Le nombre de personnes déclarées contaminées, après test, a plus que doublé, passant de 1550 à 3117»,* déplorait la Coordination. Puis, les statistiques rapportées lundi 27 juillet dernier annonçaient 162 nouveaux cas et 3 nouveaux décès, ce qui a porté à 3200 le total de cas confirmés dans le pays depuis le 14 mars, dont 54 décès et 756 guérisons sur plus de 2750 contacts suivis et 1500 suspects.

Alexis Elira Dokékias

Le corps médical sous le feu du virus

En première ligne dans la lutte contre la maladie, les agents de santé sont loin d'être épargnés par le nouveau virus. *«Nous sommes à 68 personnels de santé contaminés (NDLR: 144 au total, d'après les derniers chiffres) au coronavirus dont 39 médecins. Parmi eux, il y a eu 3 morts. On a perdu également environ 3 pharmaciens'»* a renseigné le professeur Alexis Elira Dokékias, président de la commission Prise en charge des malades. Mais à l'en croire, le personnel qui se bat jour et nuit pour traiter les patients et endiguer la maladie, est démotivé: *«Les gens travaillent depuis janvier. S'ils ont reçu la première motivation en mars, nous sommes en juillet, faites le décompte»* (des arriérés, NDLR). Puis il s'est apitoyé sur son sort personnel: *«J'achète mon carburant pour visiter et traiter les malades à leurs domiciles. Je ne suis pas payé et j'attends comme tous les collègues (...). Ce n'est pas parce qu'on est calme, qu'on est payé».*

Certains centres de traitement dédiés à la prise en charge des malades sont allés jusqu'à abandonner les malades. Le cas du personnel de la Clinique municipale Albert Léyono le 15 juillet dernier. *«Il faut que les autorités prennent la mesure de ce qu'on est en guerre. Si les agents ne sont pas motivés, on va à la catastrophe. Je souhaite que cette motivation soit mise à jour»,* plaide le professeur Alexis Elira Dokékias.

Autres manquements signalés ça et là: patients mal nourris, comme l'a avoué un responsable de l'hôpital de Dolisie; insuffisance des tests; des résultats des tests jugés douteux par certains; énorme retard dans les résultats de ces tests; logistique opérationnelle en quantité insuffisante, etc.

Ils sont nombreux, les observateurs, à se demander comment le Gouvernement gère les deniers qui lui ont été confiés dans le cadre de cette crise. Où va l'argent de la COVID? Est-il dépensé à bon escient? Deux questions qui taraudent les esprits des personnels de santé et de l'homme de la rue qui demandent aux autorités d'agir et de lever les doutes.

Jean ZENGABIO

COVID-19

Don du PCC au PCT

Pour la lutte contre la propagation de la pandémie du corona virus la COVID-19 en république du Congo, le Parti communiste chinois (PCC) a fait un don de matériel médical au Parti congolais du travail, PCT. La remise de ce don a eu lieu mardi 21 juillet dernier, au siège fédéral du PCT à M'pila, Brazzaville, par l'ambassadeur de Chine au Congo, Mâ Fulin.

Ma Fulin remettant un échantillon du don Pierre Moussa

En présence du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, et des membres du secrétariat permanent dudit parti, le don remis était composé, entre autres, de masques médicaux et de thermomètres infrarouges.

Tout en présentant le don, l'ambassadeur de Chine au Congo a rappelé qu'au moment où la pandémie de la COVID-19 commençait sa propagation en Chine, *«nous avons reçu, à la première heure, le message de solidarité du camarade Pierre Moussa à son homologue Chinois, secrétaire général du Parti communiste chinois, camarade XI Jinping. Aujourd'hui, que le peuple congolais s'applique, à son tour, dans la lutte contre cette pandémie, le Parti communiste chinois réagit immédiatement par mobiliser ce don de matériels composé de 60.000 masques médicaux et de 300 thermomètre infrarouges»*, a-t-il rappelé.

Le diplomate chinois estime qu'avec l'expansion continue de la COVID-19 dans le monde entier, le Parti communiste chinois ne cesse de soutenir la lutte de ses amis internationaux contre la pandémie. *«Car nous sommes toujours persuadés que, comme le secrétaire général XI Jinping l'a souligné, la solidarité et la coopération sont les armes les plus puissantes de la communauté internationale pour vaincre le virus »* a-t-il soutenu.

Pour Mâ Fulin, la Chine et l'Afrique partagent toujours le même destin, ce qui constitue la base la plus solide de leur amitié et de leur coopération. Et le partenariat stratégique global sino-congolais est un modèle de coopération Sud-Sud.

«Nous sommes convaincus que cette coopération se consolidera toujours davantage dans les intérêts communs de nos deux peuples», a indiqué le diplomate chinois.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a salué le geste du Parti communiste chinois et a promis l'utilisation rationnelle de ce don. *«Nous avons formulé une enquête auprès du Parti communiste chinois, et nous avons les résultats qui se sont manifestés rapidement, promptement et sans difficulté».*

C'est la marque de l'amitié entre les deux partis qui s'aiment, qui se respectent et qui s'apprécient. Nous venons donc de bénéficier d'un cadeau très important. Nous vous rassurons que ce cadeau sera bien sûr utilisé à bon escient», a-t-il indiqué.

Aussitôt dit aussitôt fait, le jour suivant c'est le président de la Fédération PCT de Brazzaville, Gabriel Ondongo, qui a procédé à la distribution de ces masques aux présidents des comités PCT d'arrondissements et de l'île Mbamou à la grande satisfaction des bénéficiaires.

Une bonne opportunité pour ce parti, qui est en pleine campagne de restructuration nationale de ses organes intermédiaires de base, pour permettre aux militants de mieux se protéger et d'observer les mesures barrières.

Pascal Azad DOKO

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire, titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali
Tél. : 05 548-65-12/06 654-48-05 - E-mail : mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE SOPEX CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 100.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, 1810, Avenue Loutassi (Croisement Ecole des Filles), Quartier Plateau des 15 Ans, Arrondissement IV Moungali
RCCM CG/BZV/10 B 2163

AVIS DE MODIFICATION

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOCIETE SOPEX CONGO, reçu par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date à Brazzaville du 23 Mars 2020, dûment enregistré aux Domaines et Timbres de la recette de Talangaï, sous le Folio 061/1, no 0180, les Associés ont pris les résolutions suivantes:
- la réduction du capital social de DEUX CENT MILLIONS (200.000.000) Francs CFA pour le porter à CENT MILLIONS (100.000.000) Francs CFA.
Cette réduction est réalisée par voie de réduction de la valeur nominale des parts sociales qui est réduite de DIX MILLE (10.000) Francs CFA à CINQ MILLE (5.000) Francs CFA ;
- l'agrément de la cession de ONZE MILLE (11.000) Parts sociales représentant un apport en numéraires, par la SOCIETE S.A. SOPEX N. v à la SOCIETE MCCT Bvba ;
- l'agrément de la cession de SIX MILLE (6.000) Parts sociales représentant un apport en numéraires, par la SOCIETE S.A SOPEX N. V. à Monsieur VAN DE SOMPEL Christian Edouard Anne Ghislain.
Compte tenu de l'importance des changements apportés au cours de cette Assemblée Générale Extraordinaire, les Associés ont décidé de la refonte complète des Statuts en conséquence.
Les actes et pièces relatifs au présent Avis ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro 20 DA 99 du 22/05/ 2020, conformément à la Loi, puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.
Pour avis et mention,

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,
Le Notaire.

Coup d'oeil en biais

Le geste tant attendu en faveur du ''prisonnier le plus célèbre''

Il n'y a plus de doute, Jean-Marie Michel Mokoko, considéré par d'aucuns comme le prisonnier le plus célèbre du Congo a obtenu l'autorisation de quitter Brazzaville pour des soins médicaux à l'étranger. Cela à la suite de très discrètes négociations engagées lundi 27 juillet entre sa famille et les autorités congolaises, particulièrement le Président Denis Sassou-Nguesso. Elles ont suivi les doléances des activistes de la société civile. C'était le black-out sur la destination de l'ex-candidat à l'élection présidentielle de 2016, mais c'est sûr, c'est la Turquie. Les commentaires vont bon train sur les conditions de son départ.

Compteurs électroniques : la société E²C s'en vante, mais…

La société Energie électrique du Congo (E²C) et ses compteurs électroniques, voilà qui fait rêver la direction générale de l'unique opérateur de production et de distribution du courant. Récemment, cette direction s'est vantée de l'avantage de ces compteurs que la société est train de poser chez ses abonnés. Jusqu'à promettre qu'il n'y aura plus de système de délestage quand tous les ménages disposeront de ces compteurs. On ne sait pas combien de Congolais ce discours a convaincu. Nombreux rappellent aux responsables de la société E²C le discours du genre que tenaient leurs homologues de la défunte Société nationale d'électricité (SNE) qui promettaient la fin des délestages avec la construction du barrage d'Imboulou. Plusieurs années après les travaux de cet ouvrage, coupures intempestives, délestages sauvages et mauvaise qualité du courant sont toujours au rendez-vous, et les Congolais en sont fatigués.

''Maudit'' couvre-feu ramené à 20h

Des réactions spontanées ont été notées quand le Gouvernement a pris le parti de ramener le début du couvre-feu de 20h à 5h du matin en raison du relâchement constaté dans les gestes barrières par l'ensemble de la population, dans la capitale comme à Pointe-Noire. C'est un retour en arrière, qui rappelle aux Brazzavillois et aux Ponténégrins la période de confinement quand, ils étaient obligés d'être chez eux au plus tard à 19h59. Dans ces deux villes où les transports urbains sont défaillants et chers, et faute de routes de dégagement ce qui provoque des embouteillages monstres aux heures de pointe, le mieux sera de quitter les bassins d'emplois plus tôt que prévu ou, à défaut, de marcher sur de longues distances.

Enterrement polémique

Sur les réseaux sociaux et dans la rue, on glose sur l'inhumation le 25 juillet dernier au cimetière de Pretoria, de l'ex-ambassadeur du Congo en Afrique du Sud, Jean-Marie Adoua. Cela suscite une polémique, et une vague d'indignations. Beaucoup de Congolais ne comprennent pas que l'Etat qu'il a servi n'ait pas pu rapatrier son corps dans son pays natal. Mais une source tempère: *«Comme en France et ailleurs, en Afrique du Sud les corps de tous ceux qui sont morts de la COVID-19 ne sont pas autorisés à être rapatriés. C'est dire que cette inhumation est temporaire, comme l'a été celle de l'ancien président Jacques Joachim Yombi Opango en France»*.

…A la place qu'il faut…

Les nominations des nouveaux sous-préfets continuent de défrayer la chronique à Brazzaville où des personnels de l'Administration ont même organisé un mouvement de contestation avant…d'obéir. Mais dans la rue, le débat de *«l'homme qu'il faut à la place qu'il faut»* a pris le relais. Nous rapportons le commentaire ci-après d'un citoyen : *«Si l'on tenait compte de la spécialisation de chacun, de ses compétences, de son expérience, alors on arrêterait de nommer n'importe qui à n'importe quel poste, pour des raisons d'amitié, d'argent ou de tribalisme. Le grand malheur dans notre pays, c'est de nommer des ignorants ou des incompétents à de grands postes de responsabilités. Le jour où l'on aura compris cela, un grand pas sera franchi!».*

Cacophonie au marché Total de Bacongo!

C'est mal parti entre la Force publique et les propriétaires des boutiques se trouvant le long de l'avenue de l'OUA, concernant l'application de la nouvelle mesure de fermeture des marchés domaniaux trois jours sur sept décidée par le Gouvernement. Pour les ''boutiquiers'', cette mesure ne les concerne pas. Mercredi 29 juillet, ils ont été confrontés à l'intransigeance des policiers qui leur ont demandé de fermer sans autre forme de procès leurs magasins. Les policiers disent n'obeïr qu'aux ordres de la hiérarchie. Les tenanciers de boutique, de leur côté, ont brandi une circulaire du ministère du Commerce autorisant l'ouverture des boutiques situées à proximité des quartiers. La loi du fort a primé, mais la guéguerre risque de reprendre chaque jour de fermeture des marchés. Et la COVID-19 de prospérer!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

MEDIA

Les journalistes congolais formés à l'interview

Sous la supervision de Daniel Travis, chargé d'affaires à l'ambassade des Etats Unis au Congo, le service culturel de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique à Paris (ARS) a lancé une session de formation en techniques d'interview à l'endroit des journalistes congolais, de la presse publique et privée. C'était mercredi 29 juillet dernier, par visioconférence. Cette session qui se poursuivra le 5 août a été animée par Eduardo Cue, ancien journaliste au Washington-Post, actuellement en service à l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Elle a concerné les journalistes de La Semaine Africaine, Télé-Congo, DRTV et VOX TV.

Les journalistes participant à la visioconférence

Ouvrant les travaux, Daniel Travis a félicité les participants et a posé les bases et l'intérêt de cette formation pour les professionnels de l'information. *« Si aujourd'hui les Etats-Unis ont des institutions fortes, c'est grâce à la presse libre. La presse libre est le pilier de la démocratie américaine…Les journalistes posent librement les questions pour le fonctionnement de la Nation…c'est dans cet esprit qu'est organisée cette formation »*.

L'entretien journalistique met en lien un journaliste qui cherche à faire dire à son interlocuteur ce que celui-ci ne veut pas dire, et un interviewé qui veut faire passer ses messages en évitant de répondre aux questions gênantes.

Selon le conférencier, une bonne interview est à la base d'un bon reportage ou d'un bon article de presse. L'art de l'entretien journalistique se subdivise en plusieurs types, entre autres, le micro-cravate, *« J'ai besoin d'une réaction »*, le direct à la radio et à la télévision, la longue interview, et l'entretien pour la presse écrite. De la préparation de l'entretien à sa réalisation, en passant par la liste des questions, l'usage des citations et le silence de l'interviewé pendant le déroulé de l'entretien l'ancien journaliste du Washington-Post à expliqué aux journalistes les différentes étapes qui conditionnent une bonne interview.

La première question est capitale, en ce qu'elle donne du ton à l'entretien. Le journaliste est tenu de formuler les questions de façon directe, précise, concise et immédiatement compréhensible par l'interlocuteur ; il ne doit pas faire de commentaires, ni donner son opinion, laquelle n'a aucune importance, selon le conférencier. Chaque question, à l'exception de la première, doit provenir de la réponse à la question précédente, a-t-il recommandé. Dans cet exercice, il est quelques règles qui doivent être observées : ne pas discuter avec son interlocuteur, mais être à même de soulever les contradictions, en lui rappelant ce que disent ses opposants éventuels.

Parlant des citations et du silence dans l'interview, le conférencier a souligné que les *« meilleures citations pour un journaliste sont celles qui expriment une émotion »*. L'émotion elle-même étant, quelquefois, tributaire du silence observé chez certains interviewés, pendant l'entretien.

Quelques journalistes ont réagi à l'issue de cette première séance de formation. *« Cette formation nous a permis de renforcer nos capacités dans ce genre journalistique. Elle nous a, davantage, édifiés sur la préparation d'une interview, établir une liste de questions, etc. Je loue ce genre d'initiative qui booste les capacités des journalistes »*, a fait savoir Aybienevie Nkouka Koudissa. *« Comme dit la maxime : la vie est une école. Il faut toujours se former. Grâce à cette formation, j'ai pu réactualiser mes connaissances en interview. J'ai appris, par exemple, à ne pas rester figé sur son questionnaire pendant l'interview »*, a témoigné Esperancia Mbossa-Okandzé.

Le rendez-vous est pris pour mercredi prochain, pour la suite de cette captivante formation.

Marcellin MOUZITA M.

Emploi

Les diplômés de Russie demandent leur recrutement à la Fonction publique

Les étudiants congolais diplômés de Russie se font difficilement recruter à la Fonction publique. Ces diplômés se trouvant en situation de chômage, se sont réunis au sein du Collectif pour l'essor des diplômés de Russie (CEDR) afin de faire part de leurs inquiétudes aux autorités du pays. Lionel Ray Bindikou, son coordonnateur parle du CEDR et de ses différentes missions. Il était de passage au siège de La Semaine Africaine, assisté d'Eurold Stéphane Ondzie Maleba et Hyliath Franclaire Kissengo,

Eurold Stéphane Ondzie, Lionel Ray Bindikou (au milieu) et Hyliath Franclaire Kissengo

***Pourquoi votre présence au journal La Semaine Africaine ?**

**Nous tenons à faire connaître auprès des autorités du pays, l'existence du CEDR qui n'est autre que le collectif pour l'essor des diplômés de Russie et leur faire savoir qu'il est urgent de régler la situation des diplômés que nous sommes dans le but d'être recrutés à la Fonction publique.

Le CEDR est un collectif qui œuvre depuis 2018 pour l'unité, la discipline et l'intégration des diplômés de Russie. Elle regroupe des étudiants envoyés par l'Etat congolais en Russie et revenus au Congo, ayant du mal à trouver un emploi. Le Collectif est constitué de diplômés répondant à différents profils. Il sont entre autres: ingénieurs en informatique et télécommunication, ingénieurs en industriel (mécaniciens, électriciens), en bâtiment et travaux publics, médecins généralistes, spécialistes, économistes, géologues et littéraires.

***Depuis combien d'années les étudiants finalistes sont-ils à Brazzaville?**

**Nous avons plusieurs générations, la dernière remonte à 2013. Il y a des membres qui cumulent sept ans après leurs années d'études sans trouver du travail. Nous sommes au total 98 finalistes. Il y a ceux qui font des stages pendant cinq ans sans être recrutés. L'année passée, nous avons entrepris plusieurs démarches, mais elles sont restées sans suite. Nous avons repris avec ces démarches, nous avons écrit au président de la République, au Premier ministre, au ministre des Affaires étrangères. Nous fondons notre espoir sur eux, qu'ils nous reçoivent, qu'ils nous entendent et règlent notre situation. La majorité des membres vivent chez leurs parents. La moyenne d'âge varie entre 25 et 39 ans. Nous avons jugé bon de revenir au pays, mais, nous nous rendons compte que trouver un boulot est encore difficile. Or, nous avons des amis qui ont préféré ne pas revenir. Ils se sont aventurés dans d'autres pays et nous avons l'impression qu'ils vivent mieux que nous. Nous interpellons le Gouvernement pour voir la situation des diplômés de Russie. Nous croyons que l'Etat peut faire quelque chose.

Propos recueillis Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10 ;
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«SOCIETE GENERALE DE SURVEILLANCE CONGO S.A.»
«S.G.S. CONGO S.A.»
SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL AU CAPITAL DE 1.510.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: AVENUE DU GENERAL DE GAULLE/IMMEUBLE CNSS
B.P.: 744
R.C.C.M.: POINTE-NOIRE NO 09 B 909, REPUBLIQUE DU CONGO
INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du onze octobre deux mil dix-neuf, enregistré le quatorze novembre de la même année, Folio 210/16 n0 9511, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'actionnaire unique de la SOCIETE GENERALE DE SURVEILLANCE CONGO S.A., en sigle S.G.S CONGO SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Avenue du GENERAL DE GAULLE, Immeuble CNSS, B.P.: 744.

Aux termes dudit procès-verbal, l'actionnaire unique a:
Elargi l'objet social en ajoutant aux activités habituelles, les activités ci-après:
-Le Contrôle technique de construction & Inspection électrique;
-La Formation dans tous les domaines;
-Les Conseils et assistance techniques ;
-La Réalisation d'Etude d'impact environnemental et sociétal ;
-Les visites, épreuves, ré-épreuves des appareils à pression et de vapeur, la vérification des appareils, engins de levage et de manutention et leurs accessoires, la réalisation de toutes sortes de travaux à la corde ;
-Le barémage, jaugeage, contrôle des poids et mesures ;
-Le Contrôle non destructif ;
-La réalisation de toutes sortes de prestations de services dans les domaines des hydrocarbures, des Mines et Géologie, des Transports, de la Marine Marchande, de l'Environnement, de l'Economie Forestière et du Développement durable, de l'Economie numérique et des Nouvelles technologies, de l'Industrie, du Commerce, des Télécommunications, de l'Energie et de l'Hydraulique.
Mis à jour les statuts.
Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 05 Juin 2020 sous le no 20 DA 273.

Pour avis
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

NECROLOGIE

La Commission épiscopale de la famille et la vie a la profonde douleur de vous annoncer le décès de **Mme Honorine DJAMBOU, couple DJAMBOU**, couple référent de la commission famille de la zone pastorale nord.

Décès survenu à Ouesso le dimanche 19 juillet 2020.

La veillée se tient au domicile familial à Loua, en allant à Kombé, non de la station d'essence X-Oil.

L'inhumation est prévue pour vendredi 30 juillet.

La messe de requiem sera dite en sa mémoire à la paroisse Saint-Esprit de Moungali.

IN MEMORIAM ET REMERCIEMENTS

Jean Fortuné NGAYO-EMPHANY : 3 mois déjà !

Décédé mardi 28 avril 2020 à Rouen (France), **Jean Fortuné NGAYO-EMPHANY** (75 ans) repose, depuis jeudi 16 juillet dernier, au cimetière privé « La Grâce » (au nord de Brazzaville), au Congo.

Depuis mardi 28 juillet 2020, soit trois mois après ce rappel à Dieu, jour pour jour, Ulrich Derlin Ngayo-Emphany et famille remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur, de près ou de loin, au n° 90 bis de la rue Ndolo (Talangai-Solo Penza).

Qu'ils trouvent ici leur gratitude pour leurs pensées pieuses, en vue du repos de l'âme de l'illustre disparu au Paradis !

« Je suis sorti du Père, et je suis venu dans le monde. Maintenant que je quitte le monde, je vais au Père » (Jean 16 :28).

CÔTE D'IVOIRE

Le suspense autour d'un candidat pour le parti au pouvoir

Après la mort d'Amadou Gon Coulibaly son candidat désigné à la présidentielle d'octobre prochain, le Rassemblement des Houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP) peine à lui trouver un remplaçant. Malgré les appels pressants des caciques du parti au président sortant Alassane Ouattara de se porter candidat à cette élection, celui-ci a répondu en invitant à la patience.

Bédié, Gbagbo et Ouattara

A l'issue d'une rencontre aux allures d'une convention d'investiture tenue mercredi 29 juillet dernier à Abidjan, la capitale économique de Côte d'Ivoire où ses partisans attendaient qu'il annonce la décision de briguer un troisième mandat à la magistrature suprême, Alassane Ouattara a préféré prolonger le suspens. *«Je voudrais vous rassurer que je suis avec vous. Je ne vous ai jamais fait défaut… Je prends acte des résolutions du conseil politique et vous demande de continuer d'avoir une pensée pour Amadou Gon Coulibaly et de me laisser le temps du deuil et du recueillement avant de vous donner une réponse»,* a indiqué Alassane Ouattara. Avant d'ajouter : *«je reviendrai vers vous très prochainement et je m'adresserais à la nation. Je vous demande de me laisser le temps du recueillement»,* a-t-il insisté.

A quelques jours de la célébration de le fête nationale et à moins de trois mois de l'élection présidentielle dans ce pays ouest-africain, la tension politique reste cristallisée autour de la question du 3e mandat. Déjà, dans une déclaration du mardi dernier, l'ancien président Henri Konan Bédié a estimé qu'*«Alassane Ouattara devrait respecter sa parole qu'il ne briguerait pas de troisième mandat».* Laurent Gbagbo, ancien président, demande à son tour de rentrer en Côte d'Ivoire probablement pour se préparer à cette élection. Or l'actuel président avait prévenu que si Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo se présentaient à la prochaine élection présidentielle, lui aussi le ferait, car *«il ne laissera jamais ceux qui ont détruit la Côte d'Ivoire revenir aux affaires».*

Gaule D'AMBERT

CENTRAFRIQUE

L'ONU renouvelle un embargo assoupli sur les armes

A l'unanimité, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté, mardi 28 juillet dernier le renouvellement de l'embargo sur les armes qui a été instauré dans le pays en décembre 2013 après l'éclatement des hostilités. Un embargo renouvelé mais allégé. C'est la troisième fois consécutive que l'embargo sur les armes en Centrafrique est assoupli. Et cette fois, la décision a été votée à l'unanimité.

Pendant la réunion du Conseil de sécurité

La France, rédactrice de la résolution, se dit satisfaite de l'unité démontrée par le Conseil de sécurité. En janvier, lors du vote du renouvellement, la Russie avait proposé quelques jours avant un contreprojet obligeant la France à revoir sa copie. Un compromis avait finalement été trouvé avec l'autorisation de l'importation de calibres 14.5 ainsi que de véhicules blindés armés. La résolution avait été finalement votée avec 2 abstentions.

L'embargo est reconduit cette fois-ci pour un an. Le Conseil de sécurité n'a pas souhaité rediscuter la question de l'embargo dans 6 mois alors que les élections générales en Centrafrique doivent se tenir fin décembre. Dans sa résolution, le Conseil de sécurité rappelle la nécessité pour les pays fournisseurs de notifier le Comité de sanction 20 jours avant les livraisons. Dans leur dernier rapport, les experts notaient les manquements à cette exigence. Le Conseil de sécurité a rappelé être à l'écoute des autorités centrafricaines en ce qui concerne *«leurs préoccupations légitimes».* Le pays poursuit ses efforts de reconstruction de son armée régulière et de redéploiement de ses troupes dans les régions. Les autorités centrafricaines, elles, n'ont de cesse de plaider pour la levée totale de l'embargo.

G. D.

Office de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, titulaire
d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe
Immeuble NKOUNKOU Fils, 1er étage, Plateau
Centre-ville, B.P.: 13665; Tél.: (00242) 06.666.91.71, Brazzaville

ANNONCE LEGALE

CEP CAPITA SA
SOCIETE ANONYME au capital de F. CFA Vingt-quatre millions (24.000.000)
Siège social sis à Brazzaville
865, Avenue des Trois Francs, Bacongo
République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du vingt et un juillet deux mil vingt, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré à Bacongo, le vingt et un juillet deux mil vingt, sous le folio 128/8 n°725, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: SOCIETE ANONYME
Objet:
-Prendre des participations dans d'autres sociétés:
-Fournir un support administratif à ses filiales dans l'agriculture, l'industrie, le transport, l'énergie et la promotion immobilière ;
Dénomination: CEP CAPITAL SA ;
Siège social: sis à Brazzaville 865, Avenue des Trois Francs, Bacongo;
Capital social: F. CFA vingt-quatre millions (24.000.000), divisé en vingt-quatre mille (24.000) actions de mille (1.000) F. CFA chacune, de valeur nominale, numérotées de un (01) à vingt-quatre mille (24.000) actions souscrites et libérées au quart (1/4) en représentation de leurs apports ;
Gérance: Monsieur Patrice BATANTOU, a été nommé Président Directeur Général de ladite Société ;
Registre de commerce: L'immatriculation a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt-sept juillet deux mil vingt, sous le no CG-BZV-01-2020-B1400027.

Pour avis.

CRS foi. action. résultats. CATHOLIC RELIEF SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALE
AO-N°7041- 2020

Catholic Relief Services- Programme de la
République du Congo
Près de l'école Rémo sur l'avenue du tribunal,
quartier Air Afrique, centre-ville, Brazzaville,
République du Congo

Projet Fond Mondial de lutte contre le Paludisme - POET: 400041101 30038

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES MAGASINS ET BUREAUX SOUS ENTREPOTS DE LA CAMEPS ZONE 3. A BRAZZAVILLE.

Catholic Relief Services (CRS) a obtenu des fonds auprès du Fonds Mondial pour le projet de lutte contre le paludisme sous la forme d'une subvention. Ce projet Fonds Mondial de lutte contre le paludisme compte effectuer des travaux d'aménagement et de réhabilitation des magasins et bureaux sous entrepôts de la CAMEPS Zone 3 à Brazzaville.
CRS, en vertu de ce Projet Fonds Mondial de lutte contre le Paludisme, invite par la présente toutes les entreprises ou sociétés qualifiées à soumettre leurs propositions sous pli scellé de fourniture de services de travaux d'aménagement et de réhabilitation des magasins et bureaux sous entrepôts de la CAMEPS zone 3 à Brazzaville tel que défini dans l'énoncé des travaux et du cahier de prescriptions techniques de CRS ci-joint. Les dossiers de proposition d'offres doivent être «remis en main propre à l'adresse suivante: Bureau de
CRS Congo situé avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier: Air Afrique Brazzaville» ou «soumises par voie électronique à l'adresse sécurisée : bidcg@crs.org au plus tard le 18 Aout 2020 à 16h.
Les dossiers d'offres parvenus après la date limite pourront ne pas être considérés Les entreprises intéressées par le présent appel à la concurrence pourront obtenir une copie
des documents de cet appel d'offre auprès du bureau de Catholic Relief Services situé à l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier: Air Afrique Brazzaville ou en écrivant
un courrier électronique à bidcq@crs.org. Les soumissionnaires à cet appel d'offre sont tenus de fournir leur nom et leurs coordonnées (y compris leur adresse électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée aux documents de l'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements issus de questions posées par d'autres soumissionnaires.
Ce Dossier d'appel d'offre (DAO) est composé de quatre sections et d'une série de pièces en annexe que les soumissionnaires devront remplir et joindre à leurs offres :
Partie 1 du l'AO: Lettre d'avis d'appel d'offres (le présent document)
Partie II de l'AO: Instructions aux soumissionnaires
Partie III de l'AO: Enoncé des travaux, cahier de prescriptions techniques et pièces graphiques
Partie IV de l'AO: Contrat type de CRS
Formulaires de l'AO à retourner (obligatoire) : Les pièces de A à F en annexe doivent être jointes au dossier de réponse à ce dossier d'appel d'offres.
Annexe A : Formulaire de confirmation de proposition/absence de proposition
Annexe B : Conditions requises/critères de préqualification
Annexe C: Formulaire de soumission de proposition technique
Annexe D : Formulaire de soumission de proposition financière
Annexe E : Formulaire de confirmation d'absence de mesures de sanction
Annexe F : Engagement à respecter la Déclaration d'absence de conflit d'intérêts et le Code de déontologie de CRS.
La soumission présentée sous plis fermé en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies devra porter la mention «A0-N°7041- 2020 - Travaux d'aménagement et Réhabilitation des magasins sous entrepôts de la CAMEPS zone 3 à Brazzaville».
(Voir plus d'éclaircissement au 8.3.7 dans la partie II de /'AO) et «remise en main propre à l'adresse suivante: Bureau de CRS Congo situé avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo.
Quartier: Air Afrique Brazzaville» ou «soumise par voie électronique à l'adresse:
bidcg@crs.org »au plus tard le 18 Août 2020 à 16h00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée de 90 ;ours suivant la date limite de réception des offres.
Les dossiers d'offres parvenues après la date limite pourront ne pas être considérés.
Une visite collective des lieux sera organisée le lundi 03 Aout 2020 à 10H, avec comme programme:
10H00 à 10H15: séance de briefing dans la salle de réunion CAMEPS;
10H15 à 10H30 :visite de reconnaissance des lieux et ;
10H30 à 11H45 : séance de questions/réponses

CRS comprend que les entreprises pourront avoir d'autres questions à poser après avoir pris connaissance du présent dossier d'appel d'offre. Les soumissionnaires intéressés
pourront soumettre leurs questions au Courriel de CRS : bidcg@crs.org à l'attention de M. Scott BRAUNSCHWEIG, Directeur Pays.
Si nécessaire, CRS fera parvenir les réponses à toutes les questions pertinentes, par courrier
électronique, à toutes les entreprises qui le demanderont.

LA DIRECTION

FINANCE

Le Groupe UBA annonce des nominations au niveau international - Six nouveaux Directeurs Généraux en Afrique, ainsi que des postes internationaux et d'exécutifs au niveau du Groupe.

United Bank for Africa Plc (UBA) a annoncé la nomination de Rokia Hacko, Chioma Mang, Chinedu Obeta, Bode Aregbesola, Kingsley Ulinfun et Usman Isiaka en qualité de Directeurs Généraux de six de ses 20 filiales à travers l'Afrique, sous réserve des approbations des régulateurs locaux. Les nouveaux MD/CEO auront pour mission de piloter la stratégie et les activités du Groupe respectivement au Mali, en Ouganda, en Zambie, au Sénégal, en Tanzanie et en Sierra Leone.

Par ailleurs, Ogechi Altraide est nommé nouveau Responsable de la Banque de détail au niveau du groupe ; Amadou Konate, Responsable de la Trésorerie et des paiements internationaux pour UBA America. Ces nominations internationales viennent compléter les nominations antérieures de Sola Yomi-Ajayi en qualité de MD UBA America et de Patrick Gutmann, nouveau MD de UBA Royaume-Uni. UBA offre une gamme complète de produits et services bancaires aux entreprises, aux institutions multilatérales et aux gouvernements effectuant des transactions depuis et avec l'Afrique.

Plus tôt ce mois, UBA a annoncé la nomination respectivement d'Ayoku Liadi et d'Oliver Alawuba, en tant que directeurs généraux adjoints en charge des activités du Groupe au Nigéria et en Afrique, montrant ainsi l'importance des activités africaines de UBA et de son positionnement stratégique en tant que « Banque globale de l'Afrique ».

S'exprimant sur ces nominations, le Président du Groupe UBA, Tony O. Elumelu, a déclaré : « Les nominations reflètent la forte croissance des activités panafricaines du Groupe, actuellement responsables de plus de 40% du chiffre d'affaires total du Groupe et l'importance croissante de nos activités internationales à Londres, Paris et New York, en offrant des solutions de trésorerie, de trading et de services bancaires supérieurs aux entreprises et aux clients du monde entier. Nous nous engageons à catalyser la croissance sur le continent africain et les nouveaux DMD prennent des fonctions à une période très exaltante, alors que le Groupe met en œuvre ses solutions numériques innovantes à travers le continent africain ». La nomination de trois nouveaux directeurs exécutifs nationaux a également été annoncée à savoir Haoua Cissé en qualité de Directrice exécutive de la banque des grandes entreprises à UBA Mali ; Samba Fall, en tant que directeur exécutif de la banque des grandes entreprises, Sénégal et Julien Kouassi en tant que directeur exécutif de la banque des grandes entreprises, UBA Côte d'Ivoire.

United Bank for Africa est l'un des plus grands employeurs du secteur financier sur le continent africain, avec plus de 20.000 employés à l'échelle du groupe et offrant des services à plus de 20 millions de clients, à travers ses quelques 1.000 succursales et plus de 30.000 guichets automatiques, points de vente et agences en Afrique. Opérant dans 20 pays africains et dans le monde entier notamment au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France, UBA fournit des services bancaires aux particuliers, entreprises et institutions, favorisant ainsi l'inclusion financière et mettant en œuvre des produits de pointe, dont le tout premier chat bot bancaire en Afrique, LEO.

AGETIP-BENIN S.A.

Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital Social de 700.000.000 FCFA

RCCM : RB/COT/07B 189 - Numéro IFU : 3200700018518

Agence Certifiée ISO 9001 : 2015 / Certificat N° 0065150-00

Trophée Diamant du prix Béninois de la qualité

Prix d'excellence de la meilleure entreprise de la zone UEMOA

Avis de vente d'une parcelle d'environ 1 ha à Fidirossè (Cotonou)

L' Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public au Bénin (AGETIP-BENIN S.A.), dans le cadre de ses activités, met en vente une parcelle sécurisée avec Titre Foncier à Fidjrossè (Cotonou) en République du Bénin.

Il s'agit d'un immeuble urbain non bâti, de forme quadrangulaire sis au quartier Fiyégnon I, lieudit Fidjrossè-Plage dans le 12eme Arrondissement de Cotonou, d'une superficie de quatre-vingt dix-neuf ares quatre-vingt dix-neuf centiares (99 a 99 ca), soit 1 ha environ.

La parcelle concernée est proche (3 minutes en voiture) de l'Aéroport International Cardinal Bernadin GANTIN de Cotonou et est située au bord d'une route bitumée (la Route des Pêches). Elle se trouve en face des belles plages de la localité. La qualité de l'environnement (quasi absence de pollution) et la beauté du paysage (plantation de cocotiers, proximité de la plage, etc.) caractérisent cette parcelle. Elle est contiguë à des architectures tradi-modernes aux lignes épurées et harmonieuses, du projet Chinois de construction de villas «Golden Key».

Le présent avis de vente s'adresse à toute personne physique ou morale désirant acquérir au Bénin une parcelle bien située, pour y réaliser en toute tranquillité des infrastructures à des fins personnelles, administratives, industrielles, commerciales ou touristiques (infrastructures hôtelières, représentations diplomatiques, supermarchés, aires de jeux ou de courses aux chevaux, aires de regroupement ou de stockage des marchandises par des groupements professionnels ou des Chambres de Commerce et d'Industrie de pays amis de la République du Bénin, etc.).

Les manifestations d'intérêt devront être accompagnées d'une garantie d'offre, remboursable ou déductible du prix de vente, présentée sous forme d'un chèque certifié, libellé au nom de AGETIPBENIN S.A. pour le montant correspondant à un pour cent (1 %) de la valeur de l'offre et déposées à l'adresse ci-après : Siège de l'AGETIP-BENIN S.A. (Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public au Bénin), téléphone (+229) 98 00 08 98 - Cotonou, Hall d'Acceuil au Rez-de-Chaussée, au plus tard le mardi 11 août 2020 à 10 heures GMT + 1).

Les personnes intéressées peuventossier complet comportant le présent avis, le plan de situation géographique, une copie du titre foncier no 12 388 du livre foncier de Cotonou, le rapport d'évaluation dudit immeuble par l'expert et le modèle de la lettre de proposition d'offre.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter l'Unité de Gestion du Patrimoine Foncier (UGPF) de l'AGETIP-BENIN S.A., au téléphone (+229) 98 00 08 98 ou au siège de l'Agence sis au Lot 1181 «XC» Cadjèhoun 2 - 01 BP 413 Cotonou, E-mail: immobilier@agetip-benin.com ou agetipbeninsa@yahooofr, tous les jours ouvrables de 08 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

Vous pouvez également Consulter le site web de l' AGETIP-BENIN S.A.:
www.agetip-benin.com
«AGETIP-BENIN S.A., un Pont vers le Développement».

Le Président-Directeur Général de l'AGETIP-BENIN S.A.

Rufino CADEKAMBI

PAROISSE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Anatole Milandou a béni les travaux du forage

Un forage en construction dans la cour du presbytère de la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville a été béni mercredi 29 juillet 2020 par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville.

C'était en présence de l'abbé Jonas Koudissa, curé de la paroisse, curé doyen du doyenné Centre-Ville et promoteur du projet; du père Joseph Commisso, secrétaire de la nonciature apostolique du Congo, représentant Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo qui a assuré la transmission des fonds de l'Allemagne au Congo, et de l'abbé Donatien Bizaboulou, vicaire général de Brazzaville, chargé des vocations, des séminaires et du clergé, ainsi que de quelques laïcs de la paroisse à l'honneur.

Au début de la cérémonie, l'abbé Jonas Koudissa a fait une brève présentation technique de ce projet financé presqu'entièrement par le diocèse de Rottenburg-Stuttgart (Allemagne), consistant en la construction d'un forage en vue de remédier aux problèmes d'approvisionnement en eau dans cette paroisse construite en plein Centre-Ville, à l'entrée de l'arrondissement 2 Bacongo.

Exécutant le rite de bénédiction, Mgr Anatole Milandou a relevé l'importance de l'eau dans la société, en soulignant que ce forage allait permettre de remédier aux besoins en eau des paroissiens et des populations environnantes. L'eau est essentielle à la vie, car «sans eau on ne peut rien faire, rien construire. C'est pourquoi, il faut féliciter l'abbé Jonas qui a eu cette idée de solliciter de l'aide au diocèse de Rottenburg-Stuttgart en Allemagne, afin de réaliser ce projet qui procurera des bienfaits aux paroissiens et aux populations environnantes», a déclaré l'archevêque.

A la fin de la cérémonie, le curé a dévoilé à la presse, les performances techniques de ce forage ayant une capacité de 5.000 litres au départ, mais prévu pour atteindre 10.000 litres, lorsque les travaux du nouveau presbytère (R+2) en construction seront achevés. La durée des travaux de construction du forage est estimée à 26 jours.

A signaler que conformément aux affectations des ouvriers apostoliques de l'archidiocèse de Brazzaville pour l'année pastorale 2020-2021, à compter du 1er septembre 2020, l'abbé Jonas Koudissa ne sera plus curé à la paroisse Saint François d'Assise, car appelé à d'autres fonctions.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Mgr Anatole Milandou bénissant les travaux du forage, en présence de l'abbé Jonas Koudissa...

Ils ont dit...

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville :

«Vous-mêmes, vous connaissez l'importance de l'eau dans la vie d'un homme. Nous creusons partout parce qu'il n'y a pas d'eau dans la ville. Que dans les paroisses, il y ait de l'eau. Là où on peut apporter de l'eau, qu'il y ait de l'eau. L'homme a besoin d'eau pour vivre. Beaucoup de paroisses construisent des forages sans que l'évêque vienne bénir. Lui (Ndlr: le curé), il a pensé que l'évêque puisse venir pour le faire, alors je suis venu.»

Abbé Jonas Koudissa, *curé de la paroisse saint François d'Assise:*

«Vous savez que l'eau, c'est la source vitale. Malgré les efforts accomplis dans notre pays, nous avons toujours ce problème d'eau à Brazzaville et dans le pays. Nous avons pensé qu'il fallait avoir l'autonomie en eau, surtout que nous avons un grand chantier qui demande de l'eau. Bien sûr que c'est d'abord pour la paroisse, mais nous pensons aussi à la population environnante. La durée estimative est de 26 jours, mais ça devrait se faire en trois semaines. Nous voulons avoir l'eau de façon mécanique, c'est-à-dire sans toujours avoir à recourir à une moto pompe pour que l'eau coule du robinet. Pour réaliser ce projet, nous avons demandé de l'aide à nos frères et sœurs chrétiens du diocèse de Rottenburg Stuttgart, où j'ai terminé ma formation en Allemagne. Ils ont accepté de financer ce projet presqu'entièrement, la paroisse n'apportant qu'une part modeste. Nous prévoyons 5.000 litres d'eau dans un premier temps. Plus tard, la capacité sera portée à 10. 000 litres, quand le nouveau presbytère sera entièrement construit. Je rappelle que ce sera un bâtiment à deux étages (R+2).»

M. Pascal Eloussoukina, *secrétaire permanent de la paroisse Saint François d'Assise:*

«Souvent, dans ce secteur, lorsque nous sommes alimentés, c'est avec un surpresseur. Avec la construction de ce forage, ça va nous soulager aussi financièrement, parce qu'au niveau de La Congolaise des Eaux (LCDE), nous sommes sur la liste des grands consommateurs. Nous payons l'eau chaque fin du mois à hauteur de 56.000 frs. Là, vous voyez le coût que ça fait par année. Avec la construction de ce forage, la paroisse pourra un peu respirer. Bien sûr, il faudra veiller à l'entretien, mais sur ce point nous avons déjà une bonne expérience avec le groupe électrogène de la paroisse.»

FÊTE DE SAINT JEAN MARIE VIANNEY, LE SAINT CURÉ D'ARS EN FRANCE

La figure du Cardinal Emile Biayenda à l'honneur

A l'occasion de la commémoration du 161e anniversaire de la mort du Saint Curé d'Ars, le diocèse de Belle-Ars, qui est sous la responsabilité pastorale de Mgr Pascal Roland, organise une série d'activités du 3 au 4 août 2020. A cet effet, l'évêque du lieu a bien voulu associer à ces festivités deux éminentes personnalités de l'Eglise, notamment, le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Saint Siège et Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Au terme de ces deux journées méditatives, l'on procédera à l'inauguration et à la bénédiction de la première étape du parcours, dénommé «Parcours Biayenda» et du futur Mbongui qui certainement portera le même nom.

Le Cardinal Pietro Parolin examinant la soutane portée par le Cardinal Emile Biayenda le jour de son assassinat

Selon le programme établi pour la circonstance, la fête du Saint Curé d'Ars débutera dans l'après-midi du 3 août à 16h00 par la conférence-débats qu'animera au foyer sacerdotal Mgr Anatole Milandou, sur le thème: *«L'incidence de la figure du Curé d'Ars dans les diocèses du Congo»* ou *«Emile Cardinal Biayenda, le Saint Curé d'Ars africain».* Cette conférence sera suivie de la messe pour les vocations que présidera Mgr Pascal Roland, à 17h00. Dans la soirée, le programme prévoit à 20h30, une adoration et la confession individuelle dans l'église Notre-Dame de la Miséricorde. Une nuit d'adoration clôturera les activités du premier jour.

Dans la matinée du 4 août, après l'office des Laudes, à 10h00, le Cardinal Pietro Parolin présidera en compagnie d'autres évêques, une messe solennelle en l'honneur de Saint Jean Marie Vianney, *«Le Saint Curé d'Ars»* et du Cardinal Emile Biayenda, *«Le Saint Curé d'Ars africain ».*

Pour mémoire, rappelons que lors de son séjour à Brazzaville du 1er au 4 février 2017, le secrétaire d'Etat du Saint siège qui connaît bien la figure du Cardinal Emile Biayenda, avait écrit dans le livre d'or placé dans l'appartement du Cardinal Emile Biayenda: *«Je suis très touché par cette visite à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, au tombeau et dans l'appartenant où il vécut. Je prie pour que son exemple de pasteur puisse inspirer toujours les ministres de l'Eglise et sa mort être la semence d'une récolte abondante de l'Evangile en ce beau pays»*, fin de citation.

Dans l'après-midi du 4 août, le secrétaire d'Etat donnera une conférence sur le thème: *«Le Pape François et les prêtres en chemin avec le peuple de Dieu»,* toujours dans la même église. A 17h00, Le cardinal Parolin procédera à l'inauguration et la bénédiction du parcours Biayenda et du futur Mbongui.

Si aujourd'hui, le diocèse de Belle-Ars a beaucoup d'estime pour le cardinal Emile Biayenda, c'est parce que de son vivant, il a aimé Saint Jean Marie Vianney, *«le Saint Curé d'Ars».* Emile Biayenda avait fait d'Ars son deuxième diocèse, car il s'y rendait souvent. Il avait pris Saint Jean Marie Vianney comme son modèle et son inspirateur.

Un parcours dédié au cardinal Emile Biayenda

Pourquoi un parcours, à l'intérieur du sanctuaire, dédié au cardinal Emile Biayenda, archevêque de Brazzaville, au Congo, décédé en 1977, et dont la cause de canonisation est en cours. Le lien entre le prélat congolais et le sanctuaire français remonte à la période de ses études, lorsqu'il s'asseyait sur les bancs de l'Institut catholique de Lyon. Il se rendait alors régulièrement à Ars pour approfondir la spiritualité de saint Jean-Marie Vianney. Après son retour au Congo, il faisait toujours une étape au sanctuaire d'Ars à chaque fois qu'il voyageait en France.

Pour l'évêque de Belle-Ars, Mgr Pascal Roland: *«lorsque des frères prêtres africains m'ont fait découvrir Emile Biayenda; lorsque j'ai réalisé qu'il s'agissait là d'un beau témoin de notre temps, pour le Congo et pour toute l'Eglise; lorsque j'ai vu mes frères attachés à faire avancer la cause de béatification et de canonisation, je me suis rapidement senti appelé à les soutenir dans leur démarche. J'ai hâte avec eux que soit reconnu officiellement le premier saint du Congo et le premier saint cardinal africain!»*

Si Saint Jean-Marie Vianney, dit le Curé d'Ars ou le saint Curé d'Ars, né le 8 mai 1786 à Dardilly (près de Lyon), et mort le 4 août 1859 à Ars-sur-Formans (Ain), Béatifié le 8 janvier 1905, a été déclaré, *«Patron des prêtres de France».* Il est canonisé en 1925 par Pie XI.

Par contre, Emile Cardinal Biayenda lui, est né en 1927 et assassiné le 22 mars 1977. Avant même que le processus de sa cause de béatification et de canonisation soit achevé, sa figure a été jugée *«belle et digne d'être portée à la connaissance de l'Afrique et du monde»* et sera considérée comme un modèle de foi à suivre par les Prélats.

Grégoire YENGO DIATSANA

XVIIIe Dimanche du Temps Ordinaire – A-

«Donnez-leur vous-mêmes à manger»

***Textes**: Is 55,1-3; Ps 144 (145), 8-9,15-16, 17-18; Rm 8, 35.37-39; Mt 14,13-21*

Après avoir reçu la nouvelle de la mort de Jean le Baptiste, Jésus se retire dans un endroit désert. Plusieurs fois, en effet, nous retrouvons Jésus dans des lieux déserts, immergé dans la prière, dans la recherche de la volonté du Père. Il s'agit là d'une priorité, pour avoir la lumière et la force nécessaires dans l'action missionnaire quotidienne.

Mais les priorités de Jésus ne sont jamais dictées par son «agenda». Les projets personnels, même s'ils découlent de la sagesse et de l'amour, ne sont jamais des tyrans. «L'agenda» de Jésus, lui aussi, est soumis à la volonté du Père, à la manifestation de son amour. Et la volonté du Père se manifeste aussi dans les situations changeantes de la vie quotidienne, dans les rencontres occasionnelles, dans les imprévus. C'est ainsi que Jésus montre à ses disciples qu'il faut être toujours prêt à abandonner nos bons projets et nos attentes légitimes, quand il s'agit de faire face aux imprévus de la charité.

Et voilà cet imprévu de la charité qui se manifeste tout d'un coup: la foule est là, elle a rejoint Jésus dans cet endroit désert. Assoiffés, ils cherchent le Seigneur, ils ont envie de le voir, de l'écouter, de le suivre. Là, c'est la priorité de l'amour sur l'agenda! Jésus observe cette foule, et est saisi de compassion pour elle.

La compassion de Jésus n'est pas tout simplement de la pitié humaine. Selon le sens le plus profond et original de ce mot, compassion signifie souffrir avec quelqu'un, en prenant sa place. Et la compassion de Jésus fait partie du mystère de l'incarnation: il est venu prendre nos infirmités et nos faiblesses, il les connaît, il les éprouve, il les rédime. Quand Jésus voit la foule, dans sa compassion il connaît parfaitement ce dont ces gens ont besoin, il le sait encore mieux qu'eux-mêmes. Avant sa puissance, c'est sa compassion qui va donner à la foule un grand signe de l'amour de Dieu.

Mais avant de passer à l'action et d'accomplir ce grand signe de révélation et d'amour, la compassion de Jésus a encore une chose à faire: les disciples sont là et il faudra les aider à mieux comprendre l'événement qui va se passer et qui changera leur perspective sur leur mission. Le soir venu, ils ont leur solution: il faut aller manger quelque chose, que chacun se débrouille! *«Seigneur, renvoie la foule».* Et alors Jésus, tout d'abord, appelle ses disciples à changer leur perspective: *«Donnez-leur vous-mêmes à manger».*

Dans ce commandement, il y a une grande révélation pour les disciples. Bien sûr, ils n'ont aucune idée sur la possibilité d'accomplir l'invitation que Jésus vient de leur donner. Comment donner à manger à cinq mille personnes? Mais le commandement de Jésus, ne demande pas tout d'abord aux disciples de trouver une solution possible. En effet, il n'y aurait aucune solution possible. Le commandement de Jésus impose tout d'abord aux disciples de prendre soin de la foule, de se mettre à sa place. Par son commandement, Jésus appelle les disciples à la compassion. Il semble nous dire: souvent dans votre mission, vous n'aurez pas de solutions possibles aux nécessités de la foule; que vous ne pensiez pas alors de n'avoir plus rien à faire pour elle; que sa nécessité, même si elle est insoluble, soit votre nécessité. La compassion est à la base de toute solution. Peut-être que vous ne trouverez pas de solution, si cela ne dépend pas de vous-mêmes; mais vous ne pourrez jamais renoncer à la compassion: cela dépend bien de votre cœur et de votre amour. Et peut-être que, dans la compassion, vous trouverez une solution aussi.

Mais pour arriver à la solution liée à la nécessité de la foule, Jésus montre encore deux conditions: avec la compassion, il faut aussi le partage et la prière. Cinq pains et deux poissons: cela n'est rien pour cinq mille personnes. Mais Jésus demande aux disciples de les lui apporter. Jésus ne nous demande pas de partager tout ce qui serait nécessaire pour résoudre les problèmes de la foule - nous ne l'aurions jamais - mais de partager ce que nous avons. Et c'est le partage de notre pauvreté qui devient l'instrument de la bénédiction de Dieu.

La compassion et le partage sont offerts au Seigneur dans la prière. En levant les yeux au Père, en prononçant sa bénédiction, il multipliera toujours les pauvres ressources de notre amour.

P. Francesco BRANCACCIO

NÉCROLOGIE

La famille Jacqueline KOUKOLA, Edouard DIBANTSA, ainsi que leurs enfants, ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances, du décès tragique de leur grand frère, neveu et oncle, Félicien DIBANTSA MASSENGO, connu sous le pseudonyme de «Ya Mas», survenu le lundi 27 juillet 2020 à 2 h du matin au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). La veillée mortuaire est organisée au n° 20 de l'avenue Ngamaba à Mfilou, le 7e arrondissement de la capitale. La date des obsèques sera communiquée très prochainement.

Que le Seigneur accueille l'âme de son fils dans son royaume éternel.

Repose en paix!

La famille KOUKOLA

Avis de recrutement

Poste: Assistant de Recherche

Description du poste
Titre : Assistant de Recherche
Lieu d'affectation : Brazzaville puis Ouesso
Supervisé par : Coordinateur de Terrain
Type de contrat : Contrat de travail à durée déterminée (CDD de 1 an renouvelable)

Objectif

Sous la supervision du coordinateur de terrain, l'assistant de recherche aura la responsabilité de collecter les données et rencontrer les parties prenantes locales à Brazzaville puis à Ouesso pour le programme d'appui au développement de la filière avicole au Nord Congo.

Tâches spécifiques

Sous la supervision du coordinateur de terrain, l'assistant de recherche aura les responsabilités spécifiques suivantes :
● Rencontrer les producteurs locaux et autres agents de la filière poulet;
● Collecter les données sur la production de poulet et les services associés (intrants, alimentation, soins vétérinaires, logistique etc) à Brazzaville et Ouesso;
● Analyser les données collectées avec le coordinateur de terrain ;
● Produire des rapports sur les données collectées et les réunions effectuées ;
● Produire des rapports de mission de terrain réguliers ;
● Toute autre tâche que le coordinateur terrain et/ou le COP jugera nécessaire dans le cadre du projet.

Qualifications requises

- Être titulaire du Baccalauréat au minimum.
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans en collecte de données dans le domaine de l'agronomie, développement rural ou autre domaine lié à l'agriculture et l'élevage.
- Avoir une expérience au Congo, dans la région de Ouesso est un plus.
- Savoir manipuler un smartphone ou une tablette
- Savoir utiliser un ordinateur et la suite Microsoft Office
- Maîtriser parfaitement le français et le lingala, connaître les langues du nord Congo est un plus
- Grande capacité de communication et de travail en équipe, dans un environnement multiculturel.

Livrables :
● Bases de données à jour contenant toutes les données collectées
● Rapports des activités de terrain

Votre candidature doit être envoyée par mail aux adresses suivantes : ndokirh@wcs.org Merci de mentionner Coordinateur de Terrain» dans l'objet de l'email. La date limite de dépôt des dossiers de Candidature est fixée au 30 août 2020.

Ou bien, veuillez déposer votre candidature aux bureaux WCS à l'une des adresses suivantes :
WCS Brazzaville
151 avenue Général de Gaulle
Plateau Ville

ANNONCE

La Société Générale Congo (SGC) lance un appel d'offres pour l'aménagement d'une nouvelle agence à Brazzaville. A cet effet, elle invite par le présent communiqué les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises à manifester leur intérêt.

Le dossier d'appel d'offres sera transmis gratuitement aux soumissionnaires ayant fait part de leur intéressement à l'adresse électronique suivante : achats.sgc@socgen.com, le vendredi 07 août 2020, au plus tard.

La Direction Générale

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
DIRECTION GENERALE

Tél. (+242) 226135432
contact@adpme-congo.net
Site web : www.adpme-congo.net

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ADPME-2020/DG

En vue de la constitution du fichier national des prestataires des Services de Développement
des Entreprises (SDE) et d'appui à la création et à l'installation d'entreprise

1. OBJET

L'Agence de Développement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) est un établissement public à caractère administratif, créée par loi n° 04-2020 du 26 février 2020 et placée sous la tutelle du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel (MPMEASI). Elle assure la mission d'encadrement en vue de favoriser la création, renforcer les capacités et améliorer les compétences des porteurs de projets et des dirigeants d'entreprises pour consolider, développer et pérenniser leurs activités.

Par ailleurs, au terme de cette loi citée supra, l'ADPME est chargée de mettre en place, en synergie avec les structures habilitées, la labellisation des bénéficiaires et la certification des partenaires aux actions d'encadrement.

Aussi, dans le but d'assurer efficacement cette mission et in fine le développement et l'amélioration de la compétitivité des très petites, petites et moyennes entreprises, l'ADPME lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la constitution du fichier national des prestataires des Services de Développement des Entreprises (SDE).

Spécifiquement, il s'agit pour l'ADPME, de constituer un fichier des consultants généraux et métiers, individuels ou des cabinets pour un accompagnement personnalisé des entreprises.

2. DOMAINES D'INTERET

Tous les domaines de conseil en gestion des TPE/PME et les domaines techniques. Il s'agit notamment de l'ensemble des métiers des secteurs : l'agriculture, l'élevage, la pêche, la transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage, le bois et la forêt, le transport, l'artisanat, les bâtiments, le tourisme, les TIC, etc.

3. COMPOSITION DU DOSSIER ET DEPOT DES CANDIDATURES

Le présent appel à manifestation s'adresse aux consultants individuels, aux cabinets et aux structures d'appui à la création, à l'installation et au développement des très petites, petites et moyennes entreprises. Les candidats intéressés par le présent appel à manifestation d'intérêt, doivent fournir un dossier comprenant les pièces ci-après :
* our les consultants individuels
* la fiche de renseignement dûment remplie (formulaire disponible et à retirer en version électronique au siège de la Direction Générale de l'ADPME ou sur demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessous) ;
* les références et preuves de l'exécution des prestations déjà exécutées ;
* le cv du candidat ;
* les copies certifiés des diplômes et attestations en rapport avec la spécialisation choisie
- Pour les cabinets
* la fiche de renseignement dûment remplie (formulaire disponible et à retirer en version électronique au siège de la Direction Générale de l'ADPME ou sur demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessous) ;
* le dossier administratif justifiant l'existence légale ;
* le document décrivant l'expérience du candidat en indiquant les références et attestions de bonne exécution des prestations déjà réalisées ;
* les CV des consultants clés du cabinet ou de la structure d'Appui aux entreprises (SAE);
* la liste des moyens techniques ;
- Pour les structures d'accueil, d'appui à la création et à l'installation des TPE/PME
* la fiche de renseignement dûment remplie (formulaire disponible et à retirer en version électronique au siège de la Direction Générale de l'ADPME ou sur demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessous) ;
* le dossier administratif justifiant l'existence légale ;
* le document décrivant l'expérience de la structure en indiquant non seulement la spécialité dans l'offre de formation entrepreneuriale, mais aussi et surtout dans les formations techniques dans une approche filière avec plus ou moins des références dans l'accompagnement/insertion ou installation déjà réalisé ;
* les CV des formateurs/personnels clés de la structure ;
* les copies conformes des diplômes des formateurs/personnels clés de la structure
* la liste des moyens techniques et infrastructures suffisantes pour mener à bien des projets.
- Pour les artisans
* la fiche de renseignement dûment remplie (formulaire disponible et à retirer en version électronique au siège de la Direction Générale de l'ADPME ou sur demande à l'adresse électronique indiquée ci-dessous) ;
* la liste des travaux réalisés
* les copies certifiées des diplômes, attestations ou certificat de travail ;
* la photocopie conforme de la carte d'artisan

Les dossiers de candidature rédigés en français et adressés à Monsieur le Directeur Général de l'ADPME sont à déposer sous plis fermé à la Direction Générale de l'ADPME sise Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, à côté de l'Agence Congolaise Pour la Création d'Entreprise (ACPCE) ex CFE ou envoyés par courrier électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 31 août 2020 à 15 heures, avec la mention «Avis à Manifestation d'Intérêt n°001/ADPME-2020/DG : Constitution du fichier national des prestataires des Services au Développement des Entreprises (SDE) et d'appui à la création et à l'installation des entreprises».

Tél. (242) 22 613 54 32/05 525 70 99 /06 611 77 79, Brazzaville, Congo
Email : adpmeagence@gmail.com. La fiche de renseignement peut être retirée à Direction Générale ou demandée par e-mail à l'adresse sus indiquée.

Fait à Brazzaville, le 29 juillet 2020

Le Directeur Général

Lin Cloud Darius KIALOUNGOU

DECORATION

Mme Ghislaine Mampouya, lauréate de l'émulation du citoyen

Cette année, le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation du citoyen (RJCPEC) a honoré à la mairie de Brazzaville 19 personnes de nationalité congolaise, dont cinq femmes et 14 hommes. Parmi ces lauréats, Mme Ghislaine Mampouya née Ghislaine Mackiza, directrice générale de la Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement (CAPPED). Une dame de poigne.

Mme Ghislaine Mampouya

C'est une femme à la fois connue et méconnue que l'assistance et les journalistes ont découverte samedi 18 juillet à la Mairie centrale de Brazzaville. Emue quand on lui a remis le diplôme qui la distinguait et lui a dit le respect et l'admiration qu'elle suscite dans l'opinion au regard du travail réalisé pour hisser la CAPPED au rang des institutions financières fiables du pays. Elle a pris la CAPPED à l'étape embryonnaire au sein du Forum de jeunes entreprises du Congo (FJEC) pour en faire une véritable structure financière. C'était en 1991, année de sa création. 12 ans plus tard, la Caisse s'est distinguée juridiquement de la structure dont elle est issue, pour répondre aux exigences de la réglementation établie par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC). Ce règlement relatif à l'exercice de l'activité de microfinance classe les établissements de micro finance (EMF) en trois catégories. La CAPPED opte pour la première catégorie, c'est-à-dire un EMF de type associatif. Avec le nouveau règlement de la COBAC entré en vigueur le 1er janvier 2018, elle va changer de catégorie pour devenir CAPPED-SA, EMF, c'est-à-dire une Société anonyme avec un Conseil d'administration.

Mme Ghislaine Mampouya a reçu la distinction du RJCPEC parce qu'elle a réussi à mettre la CAPPED sur orbite; rassurer et accompagner sa clientèle, constituée des micro, petites et moyennes entreprises, des vendeuses et vendeurs, des commerçantes et commerçants qui en sont membres adhérents, par temps calmes et tempétueux. *«Je suis contente de la distinction reçue, car c'est une reconnaissance qui m'honore et honore la CAPPED. Elle est le fruit de l'ensemble du personnel car seule je peux rien. Nous sommes partis de rien pour devenir un établissement solide appuyant les Micro, Petites et Moyennes entreprises. C'est un secteur difficile mais nous arrivons à tenir la route depuis 30 ans. Cette reconnaissance nationale parmi tant d'autres est un encouragement à aller de l'avant. Je tiens à remercier, ici, les organes de gouvernance qui nous aident à garder le cap dans l'appui aux entreprises et à tenir la route de l'économie sociale et solidaire.»*

La CAPPED mène quatre types d'activités: la collecte de l'épargne, l'octroi des crédits (crédit individuel ou crédit PME, crédit de groupe ou micro crédit solidaire pour femmes et jeunes de moins de 40 ans, paiement des salaires des agents dont les entreprises privées sont membres de la CAPPED, paiements déplacés ou transfert de fonds). Depuis le mois de juillet 2018, elle a conclu un partenariat avec Money Trans en matière de transfert à l'international.

La CAPPED compte aujourd'hui neuf agences et un point de vente dans le pays. Elle est présente dans cinq arrondissements de Brazzaville (Makélékélé, Bacongo, Ouenzé, Mfilou et Moungali); à Pointe-Noire (au Grand marché et dans l'arrondissement 3 Tsié-Tsié), à Dolisie, à Ouesso et à Gamboma. Ces structures sont animées par 110 personnes, dont 45% de femmes.

Viclaire MALONGA

ONU

Bâtir ensemble un système qui prenne en compte les desiderata des pays membres

Née des cendres de la Société des Nations (SDN) en 1945, l'Organisation des Nations unies (ONU) célèbre le 24 octobre ses 75 ans d'existence. Prélude à cet événement, l'institution mondiale en charge de la préservation de la paix et de la sécurité organise un sondage d'opinion auprès des populations des pays membres de l'ONU. Dans le but de savoir exactement, ce qui a bien pu marcher en 75 ans, ce qui ne l'a pas été et ce qui doit être réalisé en vue de «bâtir un Système prenant en compte les desiderata de l'ensemble des pays membres, pour un monde meilleur», a dit un des responsables onusiens à Brazzaville.

Chris Mburu

Ce sondage a été réalisé vendredi 24 juillet à Brazzaville, au Centre d'information des Nations Unies, au cours d'une cérémonie présidée par Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo, assisté de Cyr Modeste Kouamé, représentant résident du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) au Congo. Les jeunes refugiés résidant au Congo étaient la cible de ce sondage.

Pour Chris Mburu, plutôt que de se contenter des évaluations internes de l'institution pour progresser, *«il faut prendre en ligne de compte les opinions des autres, surtout des jeunes réfugiés des pays membres de l'ONU. A travers leurs réponses, nous serons mieux édifiés sur le travail qui a été fait durant les 75 ans et grâce à ce sondage, nous envisagerons, ensemble, l'avenir de l'institution pour améliorer notre monde.»* Rappelant aux sondés pourquoi les opinions des pays membres comptent, le diplomate onusien a souligné que *«les fonctionnaires de l'ONU ne sont pas les propriétaires de l'institution. Ils sont juste des secrétaires… les propriétaires sont les pays membres. C'est pourquoi leurs opinions comptent pour avancer.»*

La célébration de l'an 75 de l'ONU coïncide avec la grande crise sanitaire de la COVID-19 qui sévit dangereusement à travers le monde. Cette situation montre combien il est nécessaire de coopérer par-delà les frontières, les groupes et les générations. La riposte de chacun déterminera la vitesse à laquelle le monde se remettra de cette pandémie. Et grâce aux réponses des sondés, *«elle conditionnera la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et la prise en charge des défis urgents, de la crise climatique aux pandémies, en passant par les inégalités, les nouvelles formes de violence, l'évolution rapide des technologies, et des populations»,* selon les responsables onusiens.

Cyr Modeste Kouamé, remerciant le Congo pour son hospitalité aux réfugiés, a indiqué que si la COVID-19 reste très préoccupante, la situation des réfugiés de guerres reste encore pendante pour l'ONU. Le Congo compte à ce jour plus de 51.000 réfugiés de 22 nationalités. Des réfugiés qu'il importe d'aider à retourner dans leurs pays d'origine, de réinstaller dans un autre pays ou d'insérer au Congo. Le sondage, selon lui, aidera l'ONU à mieux cerner la question de la prise en charge des réfugiés à l'avenir.

Marcellin MOUZITA M.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°016/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	1651 du 24/10/2011	Plle(s) : 01	Bloc : 40	Section : P	Superficie : 264,68m²	MVOUMVOU	02	ITOUA Ludovic
2	10054 du 19/08/2019	Plle(s) 07	Bloc : 70	Section : ADG	Superficie : 453,27m²	NGOUAMBOUSSI	05	NIANGADOU Seydina Alou
3	7424 du 03/05/2016	Plle(s) 10	Bloc : 94	Section : BW	Superficie : 500,00m²	MONGO-MPOUKOU (Famille MPOUKOU)	05	DION Aurelie Corine
4	10175 du 21/10/2019	Plle(s) 05	Bloc : 28	Section : CL	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	05	LOLLA NGUIMBI Guy Jarred
5	9846 du 24/04/2019	Plle((s) 05	Bloc : 153	Section : ACF	Superficie :470,45m²	MONGO KAMBA	04	MATOKOT TSONA Gladys Christelle
6	6856 du 1er /10/2019	Plle(s) 07	Bloc : 298	Section : CK	Superficie : 320,00m²	Mongo Kamba «famille Tchiniambi-K »	04	BIBOUSSI Simplice Wylliam
7	9773 du 04/03/2019	Plle (s)6 ter	Bloc : 42	Section : Q	Superficie : 167,45m²	Jeanne VIANNE	01	Habib SYLLA
8	6719 du 17/08/2015	Plle (s)08	Bloc : 106	Section : R	Superficie : 132,13m²	GRAND MARCHE	01	SOCIETE GLOBAL COMMUNICATION
9	10145 du 08/10/2019	Plle (s) 01,03et 05	Bloc : 267	Section : BZ2	Superficie : 1500,00m²	TCHIBALA	05	TAMBA BALAYARA
10	9981 du 22/07/2019	Plle(s) 07	Bloc : 53	Section : AN	Superficie : 431,04m²	NKOUIKOU	04	KIHOU NDOLO Antoine
11	9933du 28/05/2019	Plle(s) 01	Bloc : 370	Section : BW	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU (Clan NZEMBA)	05	BACKIDI née NTINOU Victoire Magloire
12	9960 du 17/06/2019	Plle(s) 10	Bloc : 106	Section : AX	Superficie : 400,00m²	LOUSSALA	03	BANZOUZI Augusta Neige Judicaëlle
13	10115 du 13/09/2019	Plle (s) DOMAINE	Bloc : /	Section : /	Superficie : 5.771,64m²	HINDA (Flle NGWEL Tchigang'Nsound')	HINDA	BOUDIMBOU Clara Divine
14	10138 du 03/10/2019	Plle (s) 01 et 03	Bloc : 62	Section : ADG	Superficie : 1000,00m²	NGOUAMBOUSSI	05	TSANGOU MIANAKINDILA
15	10165 du 16/10/2019	Plle (s) 07	Bloc : 115	Section : CG	Superficie : 750,00m²	KOUFOLI	05	KOUBAKA Alain Saturnin
16	10194 du 31/10/2019	Plle(s) 04 et 09	Bloc : 55	Section : CJ	Superficie : 1000,00m²	MONGO KAMBA	05	TOUMBA Julienne
17	9974 du 1er /07/2019	Plle(s) 26	Bloc : 73	Section : AH	Superficie : 458.25m²	MAKAYABOU TERRAIN	05	MALANDA NDOUDI Edgard Serge
18	8656 du 23/08/2017	Plle (s) 08 et 09	Bloc : 103	Section : CG	Superficie : 1000,00m²	KOUFOLI	05	KOKOLO TCHIZINGA Audrey Léa
19	9359 du 12/12/2018	Plle (s) 13	Bloc : 43	Section : S	Superficie : 272.00m²	MATENDE	02	Cherifatou FASSASSI
20	10199 du 05/11/2019	Plle (s) 13	Bloc : 68	Section : S	Superficie : 262.88m²	MATENDE	02	KITOUMBOU KOUENDE Ines Revelie
21	10156 du 15/10/2019	Plle (s) 04 et 06	Bloc : 19	Section : /	Superficie : 1000.00m²	DIOSSO (Famille TCHIZIMBOU)	LOANGO	NGUIMBI KIONGUISSA Ulrich Serge
22	9985 du 09/07/2019	Plle (s) 05 et 06	Bloc : 60	Section : CN	Superficie : 630.00m²	VINDOULOU	04	MABIKA Djoulas Hermann Leger
23	9984 du 08/07/2019	Plle (s) 02	Bloc : 79	Section : AF	Superficie : 500.00m²	SIAFOUMOU	05	SOUZA Liz Astride
24	5535 du 30/07/2014	Plle (s)15	Bloc : 83	Section : K	Superficie : 300.00m²	MBOTA- ETRABA	03	TATAMANA Hélène
25	10021 du 02/08/2019	Plle (s) 04	Bloc : 190	Section : AR	Superficie : 400,00m²	VOUNGOU 2	03	MAMPASSI née KOSSO Elisabeth
26	10121 du 23/09/2019	Plle(s) 11 et 12	Bloc : 24	Section : ABW1	Superficie : 1000.00m²	MONGO MPOUKOU	05	MAGANGA YOGO Marianne
27	10122du 23/09/2019	Plle (s)09	Bloc : 24	Section : ABW1	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	DOUMAMPOUOM MEYONG Marsy
28	10174 du 21/10/2019	Plle (s)19	Bloc : 21	Section : U	Superficie : 200,00m²	FOUCKS	02	TOUNGA Bertinie Sarah
29	10184 du 25/10/2019	Plle (s) 14	Bloc : 82	Section : AH	Superficie : 400.00m²	MAKAYABOU	05	LOEMBA Yvon Didier
30	10238 du 16/12/2019	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 209ha71a75ca	VILLAGE NTOTO SIALA	HINDA	Projet d'Appui aux Enfants Orphelins et Désherités
31	10111 du 10/09/2019	Plle(s)08	Bloc : 112 Bis	section : AE	Superficie : 500.00m²	SIAFOUMOU	05	NTENDO Adèle
32	10151 du 14/10/2019	Plle (s)08 et 10	Bloc : 140	section : ABZ1	Superficie : 1000.00m²	LOANGO	LOANGO	MOUYANGOU Elvis Karl Wenceslas
33	10240 du 16/12/2019	Plle(s) 07 et 08	Bloc : /	section : AE	Superficie : 800m²	SIAFOUMOU	05	MALONGA Noël Esther
34	10110 du 10/09/2019	Plle(s) 06	Bloc : 14	section : BZ	Superficie : 500,00m²	TCHIBALA	05	BOUESSO KEND
35	10157 du 15/10/2019	Plle(s) 06	Bloc: 65	section : U	Superficie : 201.60m²	7-7 DE DANY	03	OUAMBA Léontine
36	9208 du 12/04/2018	Plle(s) 05	Bloc : 368	section : ABW	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	LONDA Diane Aline
37	10158du 15/10/2019	Plle(s)09	Bloc : 55	section : R	Superficie : 732,24m²	Quartier Chic TCHITCHELE (Grand Marché)	01	Enfants BOUITI Jacques
38	9556 du 29/11/2018	Plle(s) 10	Bloc : 133	section : ACF	Superficie : 500,00m²	PLATEAU HINDA	04	OSSERE ONDONGO née MBONGO Faustine
39	9934 du 28/05/2019	Plle (s) 07	Bloc : 370	section : BW	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU(Famille ZEMBA)	05	BACKIDI née NTINOU Victoire Magloire
40	10206 du 12/11/2019	Plle(s) 03	Bloc : 59	Section R	Superficie : 56,26m²	GRAND MARCHE	01	BATHILI BOUNA et SYLLA WAIDOU
41	10044 du 14/08/2019	Plle(s) /	Bloc : /	Section /	Superfic.2801224,45m² soit	Village KOUBOTCHI (MADINGO KAYES)	M/Kayes	LA FAMILLE MANZA

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau
Jean Lucien DIRA,

Fait à Pointe-Noire, le 27 Décembre 2019

Publié le : 22/07/2020

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Caissier-Comptable (H/F)

Localisation : Bomassa Département de la Sangha (Congo)
Responsabilités :
Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

1. Trésorerie

- Assure la tenue de la caisse, effectue les opérations d'entrée et de sortie de caisse et l'inventaire Physique
Prépare et effectue le paiement des salaires des employés, des prestataires et des journaliers du projet.

2. Comptabilité

- Réceptionne les factures à payer et les autres pièces relatives aux opérations de la comptabilité dans un cahier de réception ;
Vérifie l'exactitude des montants, des factures, la conformité des bons de commande, des bons de livraisons ou les rapports d'exécution des travaux et l'existence de l'approbation de paiement;
Vérifie l'existence et la conformité des ordres de mission pour les règlements des transactions de voyage ;
Enregistre les transactions dans les journaux utilisant Excel au jour le jour et les transmet au Superviseur pour vérification selon les procédures internes (logiciel SAP)
Complète et vérifie les formulaires de demande d'argent ;
Préparation et mise à disposition des documents requis pour les audits financiers

Études et expériences :

Minimum BAC+2 en Comptabilité, Gestion ou Finance. Licence préférable.
Minimum d'une année d'expérience au poste de Comptable ou tout autre poste avec des Responsabilités similaires
Connaissance des réglementations des bailleurs de fonds serait un atout
Maitrise des Principes et pratiques essentielles de la comptabilité (ceci sera testé)
Maitrise de MS Office. Excel et Word en particulier (ceci sera testé)
Maitriser le français parlé et écrit. La connaissance de la langue anglaise serait un atout.

Compétences personnelles :

Excellentes compétences analytiques avec la capacité de détecter et de signaler des incohérences
Consciencieux, précis et rigoureux, avec une grande attention au détail
Conduite éthique conforme aux codes d'éthique professionnels et organisationnels reconnus
Proactif, axé sur les solutions et les résultats.
Capacité à travailler de façon collaborative et constructive
Volonté à vivre et à travailler en milieu de forêt éloigné, dans un standard de vie simple.
Documents à fournir et date limite
Curriculum vitae de 2 pages maximum, avec adresse email et numéro de téléphone
Lettre de motivation (1 page maximum)
Une copie du dernier diplôme plus tout autre document pouvant appuyer la candidature ;
Références professionnelles.

Votre candidature doit être envoyée par mail aux adresses suivantes : ndokirh@wcs.org Merci de mentionner Comptable (H/F) » dans l'objet de l'email. La date limite de dépôt des dossiers de Candidature est fixée au 30 août 2020.

Ou bien, veuillez déposer votre candidature aux bureaux WCS à l'une des adresses suivantes :
WCS Brazzaville
151 avenue Général de Gaulle
Plateau Ville

Avis de recrutement :

Poste : Coordinateur de Terrain

Description du poste

Titre : Coordinateur de Terrain
Lieu d'affectation : Ouesso
Supervisé par : Chief of Party
Type de contrat : Contrat de travail à durée déterminée (CDD de 1 an renouvelable)

Objectif

Sous la supervision du Chief of Party (COP), le coordinateur de terrain aura la responsabilité de mettre en œuvre et faire le suivi des activités de terrain à Ouesso et Brazzaville du programme d'appui au développement de la filière avicole au Nord Congo, et de superviser le travail de l'assistant de recherche.

Tâches spécifiques

Le coordinateur de terrain aura les responsabilités spécifiques suivantes :

- Mise en œuvre ou support à la mise en œuvre des activités sur le terrain conformément au plan de travail et au budget convenu avec le COP (une liste indicative non exhaustive des activités du plan de travail est en Annexe 1) ;
- Faire le suivi de mise en œuvre des activités et adopter des actions correctives appropriées si nécessaire afin de garantir le respect du plan de travail et du budget, la transparence et la responsabilité ;
- Avec l'appui du Département Logistique du bureau de WCS à Ouesso et Brazzaville, superviser les arrangements logistiques pour la mise en œuvre des activités ;
- Appuyer le COP sur les aspects de gestion et développement de projet, en fournissant son expertise et son soutien selon les besoins;
- Superviser la mise en œuvre des activités de l'Assistant de Terrain, conformément au plan de travail et au budget convenu avec le COP ;
- Assurer la bonne collecte, gestion et analyse des données collectées dans le cadre du projet ;
- Produire des rapports de mission de terrain réguliers ;
- Appuyer la production des rapports semi-annuels et annuels à l'USAID ;
- Appuyer la production de documents de communication du projet ;
- Si nécessaire, participer à des ateliers, forums et réunions régionales et nationales pour représenter le projet ;
- Toute autre tâche que le COP jugera nécessaire dans le cadre du projet.

Qualifications requises

- Etre titulaire d'au moins une Licence (Bac+3) ou plus dans le domaine de l'agronomie, du développement rural ou autre domaine lié à l'agriculture et l'élevage.
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans en agronomie ou développement rural.
- Avoir une expérience au Congo, dans la région de Ouesso est un plus.
- Bonne capacité rédactionnelle.
- Savoir manipuler un smartphone ou une tablette.
- Savoir utiliser un ordinateur et la suite Microsoft Office.
- Maîtriser parfaitement le français et le lingala, connaître les langues du nord Congo est un plus.
- La maîtrise de l'anglais sera considérée comme un plus.
- Grande capacité de communication et de travail en équipe, dans un environnement multiculturel.

Votre candidature doit être envoyée par mail aux adresses suivantes : ndokirh@wcs.org Merci de mentionner Coordinateur de Terrain» dans l'objet de l'email. La date limite de dépôt des dossiers de Candidature est fixée au 30 août 2020. Ou bien, veuillez déposer votre candidature aux bureaux WCS à l'une des adresses suivantes :
WCS Brazzaville
151 avenue Général de Gaulle
Plateau Ville

Avis de recrutement

Poste : Administrateur Comptable

Comptabilité et archivage

Gère la caisse et tient le livre de caisse
Assure la saisie comptable des dépenses de caisse et de banque sur les formulaires destinés à être importés dans le logiciel comptable SAP
S'assure de l'envoi de l'intégralité des formulaires des dépenses de caisse et de banque destinés à être importés dans le logiciel comptable SAP à la coordination financière à Brazzaville à la fin du mois
S'assure en collaboration avec le comptable que tous les documents relatifs à la comptabilité, aux fournisseurs de service et autres tiers sont conformes, recueillis et correctement archivés
Contrôle la conformité entre les pièces comptables et le livre de caisse
Assure, en collaboration avec le chef de bureau, le suivi des avances de caisse ouvertes du bureau d'Ouesso
S'assure que l'envoi des documents de clôture comptable mensuel (cash count et suivi des avances ouvertes) à la coordination financière à Brazzaville soit fait au plus tard à la fin de la première semaine du mois suivant (M+1)

Trésorerie

En collaboration avec le Chef de bureau: préparer la demande de trésorerie mensuelle du bureau d'Ouesso
Assure le comptage physique de caisse tous les vendredis pour assurer la conformité avec le solde du livre de caisse

Opérations de Banque

Préparation des chèques pour le paiement des fournisseurs et l'approvisionnement du bureau
Préparation des lettres de virement pour les salaires des employés et agents
Classement des documents de transaction de banque

Appui aux audits financiers

Préparation des documents requis pour les audits financiers

Ressources Humaines

Recrutement du personnel: Publier les annonces, Réception et compilation des candidatures pour transmission au service des ressources humaines et au chef de bureau
Elaboration et/ou renouvellement des contrats de travail du personnel et des contrats de prestation
Gestion des fins de contrats: préavis, attestations de travail etc.
S'assurer de la collecte, de la conformité et de la mise à jour des documents relatifs à la gestion du personnel
Préparation de la paie des employés du bureau de Ouesso via le logiciel Homère
Envoi de la clôture mensuelle de la paie Homère à la coordination à Brazzaville
Préparation des reçus de paie des agents du Ministère des Eaux et Forêts, les prestataires et les stagiaires
Assurer le paiement des indemnités pour les agents du Ministère des Eaux & Forêts : primes, préparation des reçus d'indemnité (une quinzaine de personne)
Préparation des différents états de taxes sociales Suivi et préparation des décisions de congés
Suivi et gestion des feuilles de présence du personnel (time sheets)
S'assurer du respect et de l'application du Règlement Intérieur de WCS

Administration

Préparation des ordres de mission
Réception des courriers/dépôt de courrier
Veille à la bonne tenue du panneau d'affichage

Aptiudes:

Être très rigoureux
Excellentes capacités d'organisation, d'esprit de synthèse et d'équipe;
Bonne capacité de communication
Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation;
Informatique: bonne maitrise du Pack Microsoft Office
Très bonne maîtrise du français parlé et écrit;
Atouts : Connaissance du logiciel Homère

Profil du candidat :

Formation : BTS Comptabilité ou diplôme similaire
Expérience : 4 à 5 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la comptabilité avec une expérience en ressources humaines fortement appréciée

Les dossiers sont à envoyer par email à l'adresse wcscongobrazza@wcs.org, en mentionnant dans l'objet du mail « Administrateur (H/F) – Ouesso ».

Ou bien, veuillez déposer votre candidature aux bureaux WCS à l'une des adresses suivantes :

WCS Brazzaville WCS Ouesso
151 avenues Générales de Gaulle
Avenue Marie Ngouabi
Plateau Ville
Vers le Conseil Départemental de la Sangha

Ce poste est ouvert jusqu'au 31 août 2020.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE D'EXÉCUTION NATIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME SPECIAL DE DONS EN FAVEUR DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTES LOCALES EN REPUBLIQUE DU CONGO

Dans le cadre de l'exécution du Programme d'Investissement Forestier (PIF) en République du Congo, et sous l'égide du Fonds Stratégique sur le Climat, la Banque mondiale met à la disposition des peuples autochtones et des communautés locales dépendant des forêts, une subvention de 4.5 millions USD en vue de renforcer leurs capacités et de soutenir leurs initiatives spécifiques pour accroître ainsi leur participation au PIF et à d'autres processus REDD+ au niveau local, national et international.

Cette subvention s'inscrit dans le cadre du Programme «Mécanisme Spécial de Dons en faveur des Peuples autochtones et des Communautés Locales - en abrégé DGM» qui couvre 19 Districts répartis dans 5 départements du pays : **LIKOUALA, SANGHA, PLATEAUX, POOL, BRAZZAVILLE (ILE MBAMOU)**. Le DGM est prévu pour être mis en œuvre sur une durée de 5 ans. Le Comité de Pilotage National (CPN) est chargé de superviser la mise en œuvre du DGM à travers une Agence d'Exécution Nationale (AEN) recrutée à cet effet.

Le présent avis d'appel à candidature a pour objet de recruter l'AEN qui sera chargée de la mise en œuvre du DGM.

Rôle et responsabilités

Tâche 1: Secrétariat pour le Comité de Pilotage National (CPN)

1.Organiser les réunions du CPN ;
2.Assurer la traduction dans la langue de travail du Congo des documents du DGM et des services d'interprétation, si nécessaire, au cours des réunions;
3.Elaborer et faciliter au nom du CNP, un mécanisme convenable de résolution des plaintes et réclamations;
4.Assurer la liaison avec l'Agence Mondiale d'Exécution (GEA) du DGM et fournir les mises à jour et les rapports sur l'état d'avancement du programme tel que convenu avec le GEA et le Comité Mondial de Pilotage du DGM.

Tâche 2: Exécution des 2 composantes du projet (dons nationaux et renforcement des capacités du DGM)

1.Préparer/réviser ou mettre à jour le Manuel Opérationnel pour le projet DGM ;
2.Organiser les activités de renforcement des capacités nationales, régionales et locales sous la direction du CPN ;
3.Fournir l'assistance technique aux organisations et réseaux des Peuples Autochtones et Communautés Locales selon le besoin, pour la préparation des propositions de dons, et la gestion des projets ;
4. Donner des conseils pour l'inscription des partenariats/associations, comme il convient, et organiser les réunions et ateliers pour faciliter le renforcement des partenariats régionaux/nationaux des peuples autochtones et/ou d'autres communautés forestières tributaires;
5. Superviser la mise en œuvre des projets des bénéficiaires des dons ;
6. Fournir les informations sur le projet en utilisant le modèle de présentation des rapports conformément au calendrier convenu avec l'Agence Mondiale d'Exécution du DGM ;
7. Assurer la responsabilité fiduciaire du projet (gestion de la passation des marchés et gestion financière) conformément aux politiques et procédures applicables de la Banque mondiale;
5. Assurer la responsabilité en matière de sauvegarde environnementale et sociale en conformité avec les normes environnementales et sociales du nouveau Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale.

Critères et méthode de sélection

•Etre une organisation ou association non gouvernementale à but non lucratif ;
•Etre légalement installée et enregistrée comme telle en République du Congo (joindre une copie de la preuve de l'existence légale);
•Avoir une expérience des questions des populations autochtones en République du Congo ;
•Avoir une expérience pertinente comme agence fiduciaire de projet au Congo ou dans d'autres pays ;
•Avoir réalisé au moins une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les collectivités territoriales au Congo ; • Avoir une expérience pertinente en coordination de projet.

La méthode de sélection retenue est la Sélection dans le Cadre d'un Budget Déterminé (SCBD) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement, édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

Tout candidat éligible et intéressé par le présent avis est invité à soumettre son dossier de candidature en trois exemplaires papiers dont un original et deux copies, marqués comme tels, et en sous plis fermé au plus tard le **14 Août 2020 à 12 h TU** à l'adresse suivante: Comité de Pilotage National, sise à Brazzaville, derrière la D.E.C.
(Direction des Examens et Concours), au N°175, Rue SOWETO, Bacongo, ex-Télévision, Centreville, tél : 066113876/055324316 Les versions électroniques (format Word et PDF), doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante : *dgmcongo2017@gmail.com.*

L'ouverture des plis aura lieu immédiatement après la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des dossiers de candidature en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser à Monsieur Guy MOUSSELE DISEKE à l'adresse e-mail suivante : *dgmcongo2017@gmail.com*

Pour le Comité de Pilotage National,

GUY MOUSSELE DISEKE
Président

RÉPUBLIQUE DU CONGO — UNION EUROPÉENNE

APPEL A PROPOSITIONS N°EuropeAid/169735/ID/ACT/CG

Pour le renforcement de la Société Civile pour l'Observation Indépendante (OI) non mandatée et du système de l'OI des forêts en général, en République du Congo
La République du Congo, représentée par le Ministère en charge du Plan, Ordonnateur national du Fonds Européen de Développement (FED), lance un appel à propositions pour renforcer les pratiques de surveillance des acteurs et des activités du secteur forestier par la société civile et de promouvoir la transparence au sein de ce secteur en République du Congo, financé par le Programme d'appui à la gouvernance forestière.
Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté à l'adresse suivante :

Direction Générale du Partenariat au Développement
Ministère du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale,
des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande
s/c Délégation de l'Union européenne en République du Congo
Croisement rue Duplex-rue de la Libération de Paris
Quartier Blanche Gomes - BP 2149, Brazzaville
République du Congo

et sur les sites Internet suivants:
•https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1595498484075&do=publi.welcome&searchtype=RS&apply=N&orderbyad=Desc&nbPubliList=15&aofr=169735&orderby=upd&userlanguage=fr
• https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

La date limite de remise des propositions complètes est fixée le 27/10/2020 à 16h30 (heure locale).

OFFICE NOTARIAL
J.A. MISSAMOU MAMPOUYA
Notaire
B.P.14175-Tél:06-666-11-94/05-576-87-92
E-mail: contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine : www. missamoumampouya-officenotarial.cg

« NSIA VIE ASSURANCES » S.A.

Société Anonyme
Avec conseil d'administration
Entreprise régis par le code des assurances,
Au capital de 1.500.000. 000FCFA entièrement libéré,
Siège social : Brazzaville, 1, Avenue Foch Angel Rue Malamine
(République du Congo)
R.C.C.M n° 08 B 1365

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Aux termes du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du vingt aout deux mille dix-huit, reçu en dépôt le vingt-six novembre deux mille dix-huit par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le treize décembre de la même année à Brazzaville (République Congo), Folio 225/10, N°4117, les actionnaires ont décidé respectivement de :
• L'annulation de la décision d'augmentation du capital prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2017 d'un montant de FCFA UN MILLIARD CENT QUARANTE MILLIONS (1.140.000.000);
• L'augmentation du capital en numéraire de la somme de CINQ CENT MILLIONS pour porter le capital de son montant actuel d'UN MILLIARD CINQ CENT MILLIONS (1.500.000.000) Francs CFA à DEUX MILLIARDS (2.000.000.000) Francs CFA, étant entendu que l'augmentation du capital pourra être réalisée si au terme de délais de souscription le montant des souscriptions atteint les trois quart (3/4) au moins du montant de l'augmentation, soit TROIS CENT SOIXANTE QUINZE MILLIONS (375.000.000) ;
● La modification de l'article 6 des statuts, sous réserve de l'autorisation des autorités de tutelle et de la réalisation de l'augmentation du capital ;
● L'octroi de tous pouvoirs respectivement :
* Au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réalisation de l'augmentation du capital ;
* Au président du Conseil d'administration et au Directeur Général d'agir ensemble ou séparément, à l'effet de signer la Déclaration Notariée de Souscriptions et de Versements, les statuts modifiés et de les déposer au rangs des minutes d'un notaire
* Au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal susvisé, pour accomplir les formalités légales de publicité, de dépôts et autres qu'il appartiendra.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo), enregistré sous le numéro 19 DA 29 en date du 28 janvier 2019.

Pour Insertion légale

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès
ANNONCE LEGALE N°357/2020/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	21509 du 26-03-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 767,48m2	KINTELE (QUARTIER ISSOULI)	POOL	OKOUO-NGALOUO Prince Gilmar
2	21508 du 26-03-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.997,49m2	KINTELE (QUARTIER ISSOULI)	POOL	OKOUO-NGALOUO Prince Gilmar
3	19480 du 14-09-18	Sect -, bloc - ; Plle 20 ; Sup : 400,00m2	KINTELE	POOL	ZOHI MOSSEMBA Ray Franck
4	21639 du 03-06-20	Sect CJ, bloc 51 ; Plle 01 ; Sup : 330,16m2	QUARTIER MASSENGO (03 POTEAUX)	9-BZV	MOUBARI DJIAYAME Louise
5	19483 du 14-09-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 200,00m2	RUE LA GRACE (KINTELE)	POOL	OKOUERE MABOUERE Regina Prisca
6	21065 du 05-12-19	Sect BD4, bloc 186 ; Plle 16 ; Sup : 401,31m2	RUE DES FERMIERS (NKOMBO)	9-BZV	IBARESSONGO Rufin
7	21207 du 07-01-20	Sect CJ, bloc 135 ; Plle 14 ; Sup : 400,00m2	6, RUE PK LOUALOU	9-BZV	DZOMBALA Destin Prince
8	21130 du 23-12-19	Sect AP, bloc 43 ; Plle 22 ; Sup : 348,66m2	14, RUE LOUTETE	7-BZV	KIONGA DOUMA Florent
9	21356 du 18-02-20	Sect BG, bloc 77 ; Plle 25 ; Sup : 406,54m2	RUE MOYELA	7-BZV	NDINGA Helène
10	21355 du 18-02-20	Sect BG, bloc 70 ; Plle 34 ; Sup : 357,19m2	RUE MOUANGA MATARI	7-BZV	NDINGA Helène
11	21703 du 12-06-20	Sect P14 (ex P14 F2), bloc 242 ; Plle 05 (ex 33) ; Sup : 315,09m2	33, RUE MPILA	5-BZV	MIANKOUIKILA Alphonse
12	6805 du 12-11-12	Sect -, bloc - ; Plle 01 ; Sup : 4.800,00m2	DJIRI FLEUVE	POOL	FEVILIYE NGOLOU Marie Laure
13	21701 du 12-06-20	Sect P8, bloc 111 ; Plle 1 (ex 2) ; Sup : 449,07m2	14, RUE LOUFOULAKARI	4-BZV	YOKA IKAMA Raymond
14	21519 du 30-03-20	Sect P8, bloc 108 ; Plle 11 (ex 8bis) ; Sup : 264,23m2	39BIS, RUE LOUFOULAKARI	4-BZV	TEMBOT Lynda F, POUATHY A. P. et BAZINGA née POUATHY GOMA
15	20507 du 12-08-19	Sect P4, bloc 99 ; Plle 13bis ; Sup : 190,29m2	11TER, RUE BOMITABA	3-BZV	NTI Gesmin
16	20994 du 18-11-19	Sect K, bloc - ; Plles 9 et 10 ; Sup : 1.000,00m2	QUARTIER KANGUINI (OWANDO)	CUVETTE	ELENGA ONDZE Fred Roklant
17	21742 du 22-06-20	Sect P14B, bloc 48 ; Plle 4 ; Sup : 460,84m2	72, RUE NGAMABA (MIKALOU 2)	6-BZV	EMOMPIEZ Pulcherie
18	20992 du 15-11-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 946,80m2	LE BLED INTSALI	7-BZV	MOUKOUOLO Joseph
19	21374 du 27-02-20	Sect CG, bloc 113 ; Plle 09 ; Sup : 348,82m2	QUARTIER 906 IMPOH-MANIANGA	9-BZV	KONDZIKINGUI Brice Nicaise
20	6804 du 12-11-12	Sect -, bloc - ; Plle 01 ; Sup : 4.000,00m2	DJIRI FLEUVE	POOL	FEVILIYE NGOLOU Marie Laure
21	6803 du 12-11-12	Sect -, bloc - ; Plle 01 ; Sup : 4.000,00m2	DJIRI (DJIRI PONT)	POOL	FEVILIYE NGOLOU Marie Laure
22	20937 du 28-10-19	Sect N, bloc 31 ; Plles 10 et 11 ; Sup : 1.000,00m2	LINENGUE	CUVETTE	ONDAMA Cyriaque Thierry
23	21481 du 18-03-19	Sect N, bloc 26 ; Plle 02 ; Sup : 420,00m2	QUARTIER LINENGUE	CUVETTE	ITOUA ANGUISSI Prudence Flora
24	21708 du 16-06-20	Sect P8, bloc 158 ; Plle 08 (ex.10) ; Sup : 251,71m2	33, RUE LOUDIMA	4-BZV	LEMBEMOKO APOUASSAEustache Joselin
25	21390 du 28-02-20	Sect P2, bloc 42 ; Plle 4 ; Sup : 342,81m2	56, RUE HAOUSSA	3-BZV	Succession EBALE Alphonse
26	21194 du 31-12-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 62.558,201m2 soit 6ha25ca	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	FANTIN Edmée André Aline
27	20425 du 16-07-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 33.850,309m2 soit 3ha38ca	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	FANTIN Edmée André Aline
28	21195 du 31-12-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 60.000,00m2 soit 6ha	VILLAGE YIEH	POOL	FANTIN Edmée André Aline
29	21222 du 09-01-20	Sect P15, bloc 84 ; Plle 16 ; Sup : 275,82m2	41, RUE EPENA	6-BZV	OKYEMBA Wilfrid Gabriel
30	20642 du 20-09-19	Sect P13, bloc 229 ; Plle 12 ; Sup : 374,61m2	43, RUE VOKA	4-BZV	MBONGO BEALONGA Cora Divine
31	21426 du 06-03-20	Sect AP2 (ex OAP2), bloc 151(ex 4) ; Plle 36bis ; Sup : 161,79m2	QUARTIER NGAMBIO (MOUHOUMI)	7-BZV	POATHY née EFFENGUE Beigel-Noëlly
32	20643 du 20-09-19	Sect P12, bloc 93 ; Plle 6 ; Sup : 335,63m2	19, RUE NKOUMA	6-BZV	MBONGO ILOY Vianney Christ Royale
33	21702 du 12-06-20	Sect P13C (ex P13), bloc 115 (ex K) ; Plle 10 (ex 79) ; Sup : 409,40m2	10, RUE MOUNKASSA ALBERT (MOUKONDO)	7-BZV	GOMBA GALESSAMI F. D. et GOMBA GALESSAMI née MBOUASSA M
34	20155 du 23-04-19	Sect CI (ex BF), bloc 128 ; Plle 01 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER 611 MONT BOUKIERO	9-BZV	DIMI Benie Hurdrine
35	21027 du 25-11-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	KOUAKO Cyrille
36	21215 du 08-01-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK 45)	POOL	SITA Ursule Mauraise
37	19476 du 16-05-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK 45)	POOL	NGOMA Clément Lesly
38	21445 du 11-03-20	Sect P9, bloc 175 ; Plle 1 ; Sup : 448,51m2	102, RUE LOUDIMA	5-BZV	EYOKA Edmond Parfait André
39	21454 du 12-03-20	Sect AN, bloc 76 ; Plle 2 ; Sup : 413,78m2	35, RUE LIKOUALA (QUARTIER LA POUDRIERE)	4-BZV	SENGA-BIDIE Many Samyo Gaël
40	21787 du 30-06-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 300,00m2	QUARTIER NGAMBIO (KINTELE)	POOL	MPOUE Alain Beltran
41	21798 du 1er-07-20	Sect P2, bloc 9 ; Plle 06 (ex 04) ; Sup : 335,06m2	86, RUE MBAKAS	3-BZV	COUMBA Antoine
42	21773 du 26-06-20	Sect P11, bloc 52 ; Plle 13 ; Sup : 271,52m2	675, RUE SAINTE ANNE	5-BZV	ONDZE André
43	20515 du 13-08-19	Sect P8, bloc 132 ; Plle 10 (ex 9) ; Sup : 183,33m2	75, RUE SIBITI	3-BZV	BOMBETE Sylvie Epouse GOKANA
44	5364 du 06-01-20	Sect AT2, bloc 54 ; Plle 11 ; Sup : 303,79m2	16, RUE KINGOUÉ	7-BZV	NZOUMBA Thérèse
45	14310 du 20-05-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 15.000,00m2 soit 1ha50a00ca	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	KASSALA WAYINA Henrietta Paule Frida

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 27 juillet 2020

Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès
ANNONCE LEGALE N°358/2020/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	20982 du 08-11-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER LIFOULA INTALI	POOL	ABENE Sylvain
2	21311 du 03-02-20	Sect -, bloc - ; Plle 5 ; Sup : 420,00m2	QUARTIER FLORENT NTSIBA	POOL	ITOUA Celestin
3	20981 du 08-11-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.400,00m2	QUARTIER LIFOULA INTALI	POOL	MPIOLA Germain
4	21707 du 16-06-20	Sect P8, bloc 85 ; Plle 01 ; Sup : 199,08m2	78, RUE BANGUI	4-BZV	TABAKA EBENGA Landry Judicaël
5	19645 du 29-06-18	Sect P11, bloc 96 ; Plle 15bis ; Sup : 324,97m2	635, RUE BANGANGOULOU	5-BZV	Enfants MANZEKELE
6	19270 du 05-02-18	Sect P10, bloc 170 ; Plle 8 ; Sup : 533,29m2	59, RUE NKOUMA	4-BZV	SCI ET BRIJENA AND RHO
7	14404 du 02-06-16	Sect -, bloc - ; Plles 6 et 7 ; Sup : 800,00m2	VILLAGE LIFOULA	POOL	ONDZIE Boniface
8	14583 du 05-07-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.000,00m2	KINTELE	POOL	ONDZIE Boniface
9	21807 du 03-07-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 9.987,33m2	MAKABANDILOU	9-BZV	ONDZIEL BANGUI née GNELENGA Jienne
10	11733 du 31-12-14	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 250.000m2	IGNIE (45KM) QUARTIER NGAKOUBA	POOL	NDEKE Germain
11	13821 du 31-12-15	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 250.000m2	IGNIE (45KM) QUARTIER NGAKOUBA	POOL	Centre Missionnaire REHOBOTH
12	13961 du 24-04-16	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	KINTELE MANIANGA	POOL	ADOUA Marie – Manghane Yéléna
13	21713 du 17-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 10.000,00m2	VILLAGE BAMBOU	POOL	MALANDA Mireille Lydie
14	21774 du 26-06-20	Sect -, bloc - ; Plle 05 ; Sup : 465,65m2	QUARTIER OKONGO	CUVETTE	NGUESSO née AKOLI Rosalie Brigitte
15	18430 du 18-05-19	Sect D2, bloc 08 ; Plle 04 ; Sup : 471,68m2	11, RUE KOUDEKA (QUARTIER 49)	4-BZV	MOUNGOMBE Cécile
16	21806 du 02-07-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,45m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	MAVOUNGOU ZOLLA Rachid Raule
17	21799 du 01-07-20	Sect U, bloc 49 ; Plle 9bis (ex 6bis) ; Sup : 70,11m2	62BIS, RUE MONGOLO BIS	6-BZV	DINGA née GAKOSSO Agathe
18	5507 du 11-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 379,16m2	QUARTIER NDIBOU (VILLAGE IGNIE)	POOL	NZARUBARA Sylvestre
19	21832 du 09-07-20	Sect P13, bloc 272 ; Plle 4bis ; Sup : 169,81m2	46BIS, RUE NGALIEMA	4-BZV	NGAÏLA Arnold Clive
20	21505 du 24-03-20	Sect CH, bloc 122 ; Plle 19 ; Sup : 614,22m2	27, RUE MVOUMA ALBERT	7-BZV	ITOUA Pascal
21	21837 du 09-07-20	Sect P2, bloc 24 ; Plle 02 ; Sup : 368,02m2	34, RUE DISPENSAIRE	3-BZV	MOREIRA Cathérine Céleste
22	21757 du 23-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER DJIRI PONT	POOL	BIRANDA SAMBILA Eugene
23	21755 du 23-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	DJIRI (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	ONTSOUNI Charles Benoît
24	21756 du 23-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	DJIRI (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	BIRANDA SAMBILA Eugene
25	20437 du 19-07-19	Sect AT, bloc 18 ; Plle 45 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NGAMBIO LA BASE	4-BZV	MILANDOU Anatole
26	21233 du 13-01-20	Sect -, bloc - ; Plles 5 et 6 ; Sup : 800,00m2	KINTELE	POOL	GOTENE MOSSEBI Julienne
27	5539 du 22-06-20	Sect AP2, bloc 228 ; Plle 3 ; Sup : 142,98m2	33, RUE MABOMBO (QUARTIER IINDZOULI)	7-BZV	TSOUMOU Nestor
28	21727 du 18-06-20	Sect P15, bloc 163 ; Plle 34 ; Sup : 236,80m2	11, RUE DES COLLECTEURS	6-BZV	NGUESSO AMBENDET Gildas ALMERISE
29	21725 du 18-06-20	Sect P15, bloc 169 ; Plle 14 ; Sup : 414,27m2	40, RUE MFOUATI	6-BZV	NGUESSO AMBENDET Gildas ALMERISE
30	19751 du 25-07-18	Sect P13C (exP13), bloc 3 (ex8) ; Plles 5 et 32 (ex141, 146) ; Sup : 780,29m2	RUE NON DENOMMEE (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	ISSEMBE Ernestine
31	21724 du 18-06-20	Sect P15, bloc 163 ; Plle 43 ; Sup : 408,47m2	41, RUE NIARI	6-BZV	NGUESSO AMBENDET Gildas ALMERISE
32	21777 du 26-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	KINTELE	POOL	NGOUALA Léa Carine
33	21723 du 18-06-20	Sect P15, bloc 168 ; Plles 5 et 6 ; Sup : 800,00m2	7, RUE OSSANGA (EX KRONENBOURG)	6-BZV	NGUESSO AMBENDET Gildas ALMERISE
34	21726 du 18-06-20	Sect P15, bloc 163 ; Plle 43bis (13) ; Sup :457,65m2	4, RUE DES COLLECTEURS	6-BZV	NGUESSO AMBENDET Gildas ALMERISE
35	21778 du 26-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER UNIVERSITE (KINTELE)	POOL	BOBASSA-EBALE-AKACIA Chantelle Faith
36	21844 du 15-07-20	Sect AT, bloc 15 (ex 8) ; Plle 49 (ex 4) ; Sup : 414,14m2	7, RUE MPOUI DAMIEN (NGAMBIO)	4-BZV	BIYOUDI Fyra Virgile Redempta
37	21775 du 26-06-20	Sect P7, bloc 27 ; Plle 1 ; Sup : 283,04m2	30, RUE DOLISIE	4-BZV	OMBOUMA NKEMI Welcome William David
38	21704 du 15-06-20	Sect P8, bloc 41 ; Plle 3 ; Sup : 304,81m2	14, RUE NKOUMA	4-BZV	OMBOUMA Rebecca Becky
39	21856 du 20-07-20	Sect P13B (ex P13), bloc 53 (ex 79) ; Plle 07 (ex1614) ; Sup : 617,20m2	MOUKONDO (ZONE COMMERCIALE)	4-BZV	MALANDA NDOUDI Edgard Serge
40	21864 du 21-07-20	Sect P13C, bloc 13 ; Plle 16bis ; Sup : 419,73m2	CITE DES 17	7-BZV	NTSIETE Patrick Dean Salomon
41	21099 du 16-12-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 374,76m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	IKOBO NGUIA Clarisse
42	21097 du 16-12-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 936,90m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	OKOKO Annie Rachelle
43	21098 du 16-12-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 562,14m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	NGUIA WANDO Eunice Guylene Laurena
44	14803 du 18-08-16	Sect P5, bloc 16 ; Plle 03 ; Sup : 349,70m2	130, RUE MASSOUKOU	4-BZV	EMAS MAKILIMA Salemo et Enfants
45	21571 du 06-05-20	Sect U, bloc 06 ; Plle 23 ; Sup : 204,88m2	1475, RUE NGABE (QUARTIER M'PILA DRAGAGE)	6-BZV	MBONGO Aurélienne Princia

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 27 juillet 2020

Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA.

COVID-19

Chevron Congo a organisé une campagne originale de sensibilisation à Pointe-Noire

La société pétrolière Chevron Congo a organisé une remarquable campagne mobile de sensibilisation au respect et à la conformité des mesures barrières de riposte à la COVID-19, le 24 juillet 2020. Très originale, elle s'est caractérisée par un carnaval de chauffeurs de taxis de la ville.

Partie de la Direction départementale de la Santé de Pointe-Noire, jusqu'à l'hôtel de la Préfecture, la caravane a sillonné les grandes artères des arrondissements 1 Lumumba, 2 Mvoumvou et 3 Tié-Tié. L'objectif visé était de renforcer la sensibilisation aux mesures barrières contre la pandémie.

Les stratégies de communication contre le coronavirus se multiplient de jour en jour, mais elles ne se ressemblent pas. Chevron Congo a choisi de passer par les leaders communautaires et les moyens roulants, en particulier les chauffeurs de taxis, vecteurs reconnus de la bonne circulation de l'information auprès des populations. Par ce canal, plus de 3000 masques et flyers de sensibilisation ont pu être ainsi distribués aux usagers de la route, afin de renforcer les mesures barrières contre la COVID-19 dans la ville de Pointe-Noire et les environs, et le port du masque.

Face à une certaine banalisation de la maladie dans le pays, il paraissait important de capter leur attention pour mieux faire passer les messages de prise de conscience, en se basant sur le respect des mesures barrières et sur la bonne manière de porter le masque. L'idée de départ, pour Chevron-Congo, était d'amener à une mobilisation générale, sous le slogan fédérateur «Tous ensemble contre la COVID-19». Il s'agit de cibler tous les arrondissements de la ville de Pointe-Noire par une approche de proximité envers les populations. La campagne de sensibilisation touchera également le Département du Kouilou.

A l'hôtel de la Préfecture, Mme Katia Lenick Mounthault-Tatu, Directrice des relations publiques et institutionnelles, représentant le Directeur Général de Chevron-Congo, a exprimé au préfet de la ville de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Mpaka, et au député-maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, la contribution de sa société dans la lutte contre la COVID-19.

Présentation d'une bandérole de sensibilisation au covid19

Katia Mounthault-Tatu prononçant son discours

Le Préfet, la DD Santé et l'équipe Chevron

le carnaval des chauffeurs de taxis à la covid19

«En utilisant nos moyens de transports les plus courants, à savoir: taxis, bus et véhicules privés et en nous appuyant sur nos relais communautaires, nous développons ainsi un réseau fiable et efficace d'ambassadeurs citoyens contre la COVDI-19 pour relayer auprès des populations les bonnes informations quant au port du masque ainsi que les bons comportements à observer quant au respect des mesures barrières: lavage des mains au savon et à l'eau propre, maintien de la distanciation physique et sociale, et les bons réflexes d'hygiène», a dit Mme Katia Mounthault-Tatu.

Pour le préfet Alexandre Honoré Paka, cette campagne vient d'ajouter un surplus sur la sensibilisation contre la pandémie. «Vous avez choisi un cadre tout à fait particulier de votre participation qui vient de renforcer le dispositif de sensibilisation sur l'application et l'observation des mesures barrières», s'est exprimé le préfet de la ville de Pointe-Noire.

Quant au député-maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, il s'est réjoui que, grâce à Chevron Congo, l'information gagne en efficacité. «Les initiatives comme celles-ci, qui nous permettent d'amplifier la sensibilisation, sont les bienvenues. Je suis heureux de recevoir de véritables ''gazelles'' de communication, à l'effet de renforcer la communication face à la pandémie de la COVID-19.»

La société Chevron Congo se lance résolument dans la diversification des actions destinées à faire prendre conscience des bons gestes contre une maladie qui continue de faire des ravages. Elle a distribué plus de 5000 vignettes, plus de 1000 affiches et plus de 600 banderoles, venant ainsi en appui aux efforts contre la covid-19. Ces efforts de Chevron Congo à la mobilisation finiront par faire gagner cette bataille contre la pandémie.

À noter que 100 taxis ont été mobilisés pour le lancement de cette campagne.

ELECTIONS AU CNOSC

Aux urnes, mais après les JO de 2021 !

Prévues normalement en début 2021, les élections pour le renouvellement du comité exécutif du Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC) ne se tiendront finalement qu'après le déroulement des Jeux olympiques de Tokyo, qui sont décalés en 2021 en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.

L'actuel Comité exécutif a sollicité et obtenu cette dérogation de l'ensemble du mouvement sportif réuni samedi 25 juillet dernier en assemblée générale annuelle à son siège de Mpila, à Brazzaville.

Elu le 27 mai 2017 pour quatre ans, le mandat de ce Comité, présidé par Raymond Ibata, devrait prendre fin le 26 mai 2021 conformément aux statuts de son instance. Les délégués des fédérations sportives nationales et les membres coptés avaient le choix entre deux propositions faites par le Comité international olympique (CIO), dans une circulaire d'orientation datée du 23 avril 2020, et adressée aux CNO impactés par la COVID-19 : soit organiser les élections dans les délais prescrits par les statuts, soit suivre le cycle des Jeux Olympiques en organisant les élections aussitôt après les JO de 2021. Ils se sont prononcés pour la deuxième solution. Ce choix se justifie du fait qu'en cas d'un renouvellement dans les délais statutaires, le nouveau comité exécutif allait être confronté à la *«difficulté»* de prendre *«aussitôt le relais»* pour *«assurer une bonne préparation et une participation des athlètes congolais aux JO de Tokyo»*, comme l'a soutenu Jérôme Poivey, chef du Département juridique du CIO.

Raymond Ibata et Jacques Gambou

Bref, les futures élections auront donc lieu en 2021, aussitôt après les Jeux olympiques. Et le cycle électoral devrait ensuite revenir à la normale après les Jeux Olympiques de 2024 qu'abritera Paris, si l'on en croit le communiqué final ayant sanctionné les travaux.

Concernant les JO de 2021, le CNOSC entend mettre à profit le décalage de l'événement pour parfaire la préparation des sportifs nationaux, en s'appuyant, naturellement, sur les fédérations dont les athlètes sont ou seront appelés à y participer. Tant sur le plan administratif (accréditations et calendrier des compétitions de qualification) que technique (mise à jour du palmarès de potentialité de chacun de leurs athlètes).

Les travaux de l'assemblée générale annuelle du CNOSC ont été présidés par Raymond Ibata. En présence du directeur de cabinet du ministre des Sports, Jacques Gambou.

G.-S.M.

COVID-19

Port du masque et pratique du sport ne font pas bon ménage

De plus en plus de médecins déconseillent fortement le port du masque durant la pratique du sport.

La pratique du sport est importante pour la santé, et le Gouvernement congolais l'a bien compris. Il a autorisé la pratique du sport individuel dans les lieux publics. Mais dans le strict respect des gestes barrières, comme l'a rappelé encore il y a une semaine le ministre des Sports Hugues Ngouélondélé, dans son adresse aux Congolais à l'occasion de la célébration dimanche 26 juillet dernier de la Journée nationale du sport.

Parmi les gestes recommandés, l'observation de la distanciation physique admise d'un mètre et le port obligatoire du masque. Toutefois, le Gouvernement a-t-il seulement consulté les médecins avant de conditionner la pratique du sport par le port du masque? Cela semble peu probable.

Pour des raisons pratiques, en effet, les médecins déconseillent le port du masque lors des efforts physiques intenses en extérieur. *«Quand vous pratiquez un sport, vous avez besoin de respirer, de souffler, de cracher»,* a affirmé un médecin français du sport. *«Avec un masque, c'est quasiment impossible»,* poursuit-il.

Les médecins déconseillent fortement le port du masque pour des raisons pratiques

Le masque diminue l'apport d'oxygène

Par sa fonction de filtre, le masque diminue l'apport d'oxygène, nécessaire lors des efforts physiques. En moyenne, un individu en effort modéré respire entre 400 à 500 litres d'air par heure. En cas d'activité physique intense, on en respire cinq à 10 fois plus.

Autre problème posé par le port du masque barrière durant l'effort : son humidification. *«C'est notre respiration qui provoque le phénomène et cela altère son efficacité (du masque, ndlr)»,* a indiqué un médecin hygiéniste.

Face à ces inconvénients, que faire? Certains marcheurs parviennent à s'accommoder tant bien que mal, avec la gêne que cela implique. D'autres préfèrent simplement faire fi du port du masque. Ce qui donne parfois lieu à des remontrances des agents de la Force publique.

Faut-il alors interdire la pratique du sport en plein air, ou simplement accorder une dérogation de non port du masque aux marcheurs et autres sportifs pendant leurs exercices, dans le strict respect de la mesure de distanciation? La seconde hypothèse semble peu probable, tandis que la première pourrait provoquer l'ire des adeptes de la course à pieds.

Pour contourner les tracasseries, certains joggeurs portent leur protection uniquement dans des lieux à forte affluence humaine ou à la vue des éléments de la Police ou de la Gendarmerie. Un subterfuge loin d'être fiable à 100%, car des patrouilles sillonnent inopinément et discrètement les rues des villes, pour s'assurer que tout le monde porte bien son masque. Et puis, tromper la Police passe encore, mais peut-on dribbler le virus? La première raison du port d'un masque, rappelons-le, est d'éviter de contaminer ou d'être contaminé au coronavirus!

Jean ZENGABIO

Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
Siège social : 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P : 3144 Tél. : (+221) 33 849 66 00
Représentation au CONGO – B.P. : 218 Tél. /Fax: (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR (ASECNA)

Date: 28 Juillet 2020.
AON N°: 2020/_____/ ASECNA /DGRP/IGC/CO.

1. La Représentation de l'ASECNA au Congo a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement des crédits, afin de financer les prestations inscrites dans le tableau ci-dessous :

N° d'ordre	Désignation des articles	Date de dépôt des offres
1	Prestations d'entretien des espaces verts et associés des Bâtiments techniques, Administratifs et installations isolées de l'ASECNA à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo, Ouesso/Makoua et des stations VHF déportées de Djambala, Impfondo et Owando à la Représentation de l'ASECNA au Congo suivant les lots ci-dessous : - Lot n°1 : Brazzaville y compris le CRNA, la nouvelle station MTO et le RADAR Vent de l'aéroport Maya-Maya ; - Lot n°2 : Pointe-Noire y compris la nouvelle station MTO ; - Lot n°3 : Ollombo - Lot n°4 : VOR/DME et la station Radiosondage de Ouesso ; - Lot n°5 : Stations VHF déportées de Djambala, Owando et Impfondo.	30 Août 2020 à 12h00 local, ouverture des plis le même jour à 13h00 local
2	Prestations d'entretien ménager des Bâtiments techniques, Administratifs et installations isolées de l'ASECNA à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo et Ouesso/Makoua à la Représentation de l'ASECNA au Congo suivant les lots ci-dessous : - Lot n°1 : Bâtiments administratifs, Techniques et installations isolées de Brazzaville. - Lot n°2 : CRNA et les nouvelles stations MTO de Brazzaville et Pointe-Noire; - Lot n°3 : Bâtiments techniques d'Ollombo - Lot n°4 : VOR/DME et la station Radiosondage de Ouesso ;	04 Septembre 2020 à 12h00 local, ouverture des plis le même jour à 13h00 local

2. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation desdites prestations et chaque lot fera l'objet d'un marché à part.

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA – BP 218 à l'aéroport Maya-Maya, de Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 60.

4. Les Dossiers d'Appel d'Offres pourront être achetés par les personnes physiques ou morales intéressées, à la Représentation de l'ASECNA au Congo, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA par dossier. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Les Dossiers d'Appel d'Offres seront remis en version électronique aux soumissionnaires ou à leurs représentants désignés sur clés USB vierges leur appartenant. Les candidats peuvent soumissionnés pour un ou plusieurs lots et chaque lot fera l'objet d'un marché à part.

5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 58 au plus tard les dates et heures fixées dans le tableau ci-dessus et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.

6. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée aux dates et heures précisées dans le tableau plus haut cité.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, les jours et heures fixés dans le tableau ci-dessus.

8. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leurs offres soient reçues à l'adresse et avant les dates indiquées ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

Le Représentant de l'ASECNA au Congo
JOACHIM
TCHISSAMBOU M'BOUNDOU